

5. Israël, fait colonial ?

*Cet article a eu quelque influence. Je ne veux pas le commenter longuement. Il suffira de dire qu'il me fut demandé au cours de la préparation, à la fin de 1966 et dans le premier semestre de 1967, d'un numéro spécial sur le conflit israélo-arabe de la revue de Jean-Paul Sartre, Les Temps modernes. Ce fascicule devait se diviser en deux parties regroupant respectivement les contributions arabes et les contributions israéliennes et juives. A l'étonnement des uns et des autres, je refusai obstinément de laisser insérer mon article dans l'une ou l'autre partie. Selon moi, ma contribution n'avait de sens que si elle s'efforçait de se situer au-delà des positions partisans. Je ne niais nullement mon ascendance juive, mais je prétendais être en dehors de tout groupement fondé, même partiellement, sur une appartenance juive *. D'autre part, je prétendais aussi que ma compréhension des griefs arabes, ma reconnaissance de la légitimité de certaines revendications arabes ne venaient pas d'un « amour » préférentiel pour les Arabes en général — nul peuple ne mérite d'être aimé ou haï globalement —, mais d'une appréhension de certains faits méconnus et de l'application de certaines règles de cohérence rationnelle et morale. Les Arabes participant à la rédaction du fas-*

* Je suis membre de la Société des études juives, société que Georges Vajda (qui ne partage nullement mes idées) a su maintenir jusqu'ici sur une ligne assez scientifique pour susciter des critiques sionistes. Je suis avec grand profit ses publications qui sont fort précieuses et d'un haut niveau en général. Je ne sais si elle résistera longtemps aux efforts de ceux qui voudraient lui voir adopter une attitude moins « sèche » et plus apologétique. Le jour où pourra se créer une association des Français d'origine juive présentant toute garantie de non-nationalisme et de non-religiosité, j'y adhérerai. Pourquoi pas? Contrairement à ce que m'a écrit une fois Raymond Aron, je ne suis nullement indifférent aux dites origines.

cicule regrettèrent sentimentalement que je refuse de m'assimiler totalement, inconditionnellement à eux. Les Juifs le regrettèrent encore bien plus. Il eût été fort commode de se débarrasser de mes arguments en en plaçant l'origine dans une étrange passion pour un peuple qui ne m'était rien. Mais, comme je l'ai dit, dans la préface à une traduction arabe d'une de mes œuvres, je ne suis pas de ceux qui disent comme un vieux poète arabe :

« Dressez, fils de ma mère, les poitrails de vos montures — car je suis plus incliné vers un peuple autre que vous » (variante : « meilleur que vous »).

Mon obstination fut victorieuse. On mit mon texte en dehors et au-devant des deux parties, en introduction pour ainsi dire. Cela fut très sévèrement reproché par les sionistes à la rédaction — pourtant amie — des Temps modernes.

J'insiste sur le fait que cet article n'était pas rédigé comme une vue d'ensemble, totale du conflit. On m'avait fixé le sujet, fait une commande en somme, et j'ai toujours trouvé profitable à la réflexion de l'adapter aux questions qu'on me pose. Je n'ai fait que répondre ni plus ni moins à une question bien délimitée qui m'était en effet posée par la rédaction : Israël peut-il être considéré comme un phénomène de type colonial ou non? Dans les dernières lignes seulement, j'esquisse un début de réponse à la question conséquente : quel avenir doit-on recommander pour une formation coloniale de ce type?

L'article a été lu, comme de coutume, par chacun avec ses œillères. Les Arabes, ravis de voir enfin un Européen et même un « Juif » critiquer pour une fois le sionisme, passèrent sur les quelques lignes qui ne donnaient pas à cette critique un corollaire belliqueux, jusqu'au-boutiste. Ceux qui en eurent conscience eurent d'ailleurs — il faut le souligner — la grande honnêteté de reproduire ces phrases dans les traductions arabes de cet article qui furent publiées presque aussitôt. Il eut, selon des publicistes arabes de l'époque, l'effet d'aider à un glissement (du moins dans la gauche) de l'interprétation habituelle du conflit israélo-arabe comme guerre des peuples et même guerre raciale ou religieuse à une nouvelle inter-

prétation. Cette dernière — le conflit comme cas particulier d'une lutte sociale à l'échelle planétaire contre « l'impérialisme » — a été naturellement orientée par les passions vers des formulations et des conséquences assez éloignées de ma pensée. C'est la loi de toutes les idées jetées dans une mêlée de luttes passionnées. Le glissement a eu de grands avantages et, sous la forme qu'il a prise, certains inconvénients du point de vue humain général qui seul me préoccupe.

Pour les sionistes et les Juifs qui les suivent, la plupart furent furieux de cette critique de leurs systèmes de pensée et ils ne remarquèrent aucunement les garde-fous que j'avais mis concernant les conséquences que l'on pouvait tirer de mon analyse. Je fus confirmé dans mon rôle satanique de traître à une communauté à laquelle on me faisait un devoir d'appartenir et de manifester ma solidarité, jusque dans les options les plus détestables des plus aveuglés de ses dirigeants (voir mon introduction). Cela ne me fait pas particulièrement plaisir, mais qu'y faire?

Une maison d'édition américaine, dirigée, je crois, par des trotskystes juifs new-yorkais, a pris l'initiative de publier, sous la forme d'un petit livre, une traduction anglaise de cet article, sous le titre de *Israel, A Colonial-Settler State?* (Monad Press, 1973). Une introduction de Peter Buch exprime, entre autres, des divergences avec mes vues sur quelques points. Il y a eu plusieurs tirages.

Dans la controverse idéologique qui, à l'accoutumée, accompagne, double, amplifie, orchestre la guerre froide, chaude ou tiède suivant les époques entre les Arabes et le *yishouv*¹ juif palestinien devenu l'État d'Israël, le thème du colonialisme judéo-israélien joue un rôle central. Les affirmations rageuses s'opposent, élaborées parfois en théorisations agressives. Peut-on essayer d'y voir clair?

1. *Yishouv* : mot hébreu qui désigne la collectivité juive de Palestine [notamment] à l'époque du mandat britannique. (N.D.L.R.) Voir plus bas, p. 234.

L'accusation de phénomène colonialiste est portée par l'intelligentsia arabe à peu près unanime, de droite ou de gauche. C'est là un des points où la théorisation marxiste est venue répondre de la façon la plus nette aux exigences de l'« idéologie implicite » du tiers monde et a été adoptée de la façon la plus large. De l'autre côté, cette imputation n'est conçue comme infamante que par la gauche israélo-sioniste. Elle ne provoque chez la droite qu'un malaise plus ou moins accentué suivant la sensibilité des hommes et des groupes à la diffusion mondiale de l'idéologie anticolonialiste. Ajoutons que le thème a acquis une importance appréciable sur le plan des relations politiques internationales, de la diplomatie. Il importe beaucoup, vis-à-vis du forum international de l'O.N.U., dans les relations avec les pays afro-asiatiques, qu'Israël soit classé dans le camp de l'impérialisme européen ou qu'il échappe à ce stigmite.

Il faut se souvenir aussi que (comme sur beaucoup de points) la controverse actuelle au niveau des États a été préfigurée par les discussions théoriques, stratégiques et tactiques au sein du Komintern. On peut en trouver aussi sur un autre plan les premiers linéaments dans les controverses non moins vives qui opposent depuis des millénaires Juifs universalistes et Juifs nationalistes au sens le plus large.

On n'a que l'embarras du choix à travers les affirmations arabes. Ainsi, dans sa *Philosophie de la révolution*, Nasser relate ses réflexions d'officier de trente ans au retour de la guerre de Palestine :

« Tout cela était en consonance naturelle avec la vision que l'expérience avait dessinée dans mon esprit. [L'Orient arabe] formait une zone unique [où agissaient] les mêmes circonstances et les mêmes facteurs, jusqu'aux mêmes forces toutes liguées contre lui. Il était évident que l'impérialisme était la plus marquante de ces forces. Et Israël lui-même n'était rien d'autre qu'une des conséquences de l'impérialisme ². »

2. *Falsafat ath-thawra*, Dâr al-ma'ârif, coll. Ikhtarnâ laka, Le Caire, s.d., p. 69; cf. la trad. française : Gamal Abdel NASSER, *La Philosophie de la révolution*, s.l.n.d. (Le Caire), p. 53 et s.

Voici maintenant quel était le diagnostic d'un communiste libanais immédiatement avant la guerre de Palestine :

« Le mouvement sioniste n'est rien d'autre que l'exploitation, pour les profits de capitalistes juifs liés aux objectifs de l'impérialisme dans l'Orient arabe, des sentiments d'un peuple éprouvé [...] Les sionistes ont négocié le malheur de leur peuple contre une entreprise commerciale et une plate-forme colonialiste³. »

Les années passées n'ont fait que pousser les forces révolutionnaires arabes à élargir ce diagnostic en rattachant le sionisme au système mondial de l'impérialisme. Le projet de charte nationale présenté le 21 mai 1962 par le président Gamâl Abdel Nasser au Congrès national des forces populaires en Égypte affirme :

« La détermination de notre peuple de mettre un terme aux agissements hostiles d'Israël sur une partie de la patrie palestinienne équivaut à la décision de liquider une des poches les plus dangereuses du combat impérialiste contre la lutte des peuples. Et notre politique consistant à pourchasser l'infiltration israélienne en Afrique n'est autre qu'un effort pour limiter la diffusion d'un cancer impérialiste mortel⁴. »

Cette conception d'Israël comme agent impérialiste aux multiples tentacules fut, par exemple, développée spécialement, en ce qui concerne son infiltration en Afrique, par Mehdi Ben Barka au colloque mondial sur la Palestine tenu au Caire du 30 mars au 6 avril 1965⁵.

Ainsi, pour les Arabes, Israël est une base impérialiste installée au Moyen-Orient par l'impérialisme britannique en liaison avec d'autres, faisant partie du système impérialiste mondial, ayant désormais une activité de type impérialiste dans le monde, que ce soit pour son

3. Ra'if KHOÛRÎ, « Al-qadiyya al-falastîniyya », *at-Tariq*, Beyrouth, 31 mars 1946, p. 1-5, texte cité p. 2.

4. *Mashrou' al-mîthâq*, 21 mâyou 1962 (Le Caire), maçlahat al-isti'lâmât, s.d., p. 119.

5. *Al-Ahrâm*, 2 avril 1965. Une traduction française (ronéotypée) a été publiée par la Fédération de France de l'Union nationale des étudiants du Maroc.

propre compte ou pour celui des impérialismes européens et américain. C'est du moins la vision des choses la plus courante, proposée par les milieux de gauche et adoptée beaucoup plus largement. Naturellement, il existe de multiples nuances dans la façon dont cette vision est acceptée ou assimilée⁶. Au minimum, il y a le sentiment d'une humiliation subie, infligée par un élément étranger que soutiennent de puissantes forces du monde européen-américain.

Naturellement, les auteurs sionistes et pro-israéliens se sont attachés à réfuter ces accusations.

Ainsi ces auteurs insistent-ils sur le caractère socialiste du mouvement sioniste. Rejetant dans l'ombre le plus possible Herzl et l'Organisation sioniste officielle, ils mettent l'accent sur tout ce qui, dans la situation israélienne actuelle, dérive des idéologies socialistes. Ils insistent sur l'importance de l'inspiration de Beer Borokhov (1881-1917), sioniste marxiste, dressé contre l'Organisation sioniste, interprétant l'histoire juive en termes de luttes de classes, exaltant le prolétariat juif dont la victoire ne pourrait se réaliser qu'en Palestine. À côté de ce courant est mise en relief la pensée d'Aaron David Gordon (1856-1922), socialiste d'inspiration tolstôïenne, exaltant la valeur du travail, finissant ses jours dans le kibboutz de Degania. On montre comment les idées lancées par ces penseurs socialistes, marxistes ou non, se sont incarnées dans de puissants mouvements qui ont fortement contribué à l'orientation des vagues d'émigrants juifs en Palestine et de leur œuvre constructive. Naturellement, les colonies plus ou moins collectivistes d'Israël et les institutions qui se sont développées autour du réseau qu'elles forment, justement considérées comme des aboutissements concrets de ce mouvement idéologique, sont présentées comme des modèles de réalisations socialistes. La conclusion implicite est qu'une société si profondément pénétrée de levain

6. J'ai essayé au moins d'indiquer ces nuances dans mon article « Les Arabes et Israël », *Revue française de science politique*, vol. XVI, n° 4, août 1966, p. 785-798. [Voir aussi ci-dessous, p. 328 et s.]

socialiste ne peut être qualifiée de colonialiste ou d'impérialiste.

Pour accentuer encore cette caractérisation socialiste d'Israël, on dresse en regard un tableau du monde arabe comme féodal au départ et actuellement en partie fasciste. La lutte entre les deux sociétés, à l'inverse de la conception arabe, serait donc celle d'une force progressiste, socialiste, révolutionnaire contre des remparts de l'arriération ou de la réaction sociale. Un des représentants les plus extrêmes de cette vision des choses a été l'Arabe converti au sionisme Abdel-Razak Abdel-Kader, descendant du grand émir algérien, dont l'ouvrage édité par François Maspero a été accueilli avec enthousiasme par la gauche française⁷.

Loin d'être l'aboutissement d'une vague impérialiste quelconque, précisent certains, l'État d'Israël a été instauré au cours d'une lutte contre l'impérialisme britannique. C'est cette lutte et non la lutte des Arabes pour l'indépendance qui s'insérerait dans le grand mouvement de libération de notre époque. Elle aurait même donné le branle au mouvement arabe. « Par le retrait des troupes britanniques hors de Palestine et la proclamation d'un État Juif indépendant, écrivait ici-même Robert Misrahi, les nouveaux Israéliens [...] annonçaient un mouvement proversif de libération qui allait devenir aussi bien leur histoire que celle des Arabes méditerranéens. Installés encore en Palestine, les Anglais n'eussent jamais quitté l'Égypte et, vainqueur des Israéliens en 1948, Glubb pacha n'eût jamais été chassé de Jordanie⁸. » D'ailleurs, ajoutent beaucoup, cette indépendance a été obtenue avec l'aide des pays socialistes. Des armes tchèques y ont contribué, un discours de Gromyko à l'O.N.U. (souvent cité) a été le prélude à la transformation d'une partie de la Palestine

7. *Le Conflit judéo-arabe. Juifs et Arabes face à l'avenir*, Maspero, Cahiers libres, n° 20-21, Paris, 1961. J'en ai donné une critique longue et détaillée dans *Vérité-Liberté*, n° 16-17, février-mars 1962.

8. R. MISRAHI, « Les Israéliens, les Arabes et la terre », *Les Temps modernes*, n° 147-148, mai-juin 1958, p. 2183-2209.

en État juif et l'U.R.S.S. a été la première à reconnaître cet État.

On insiste encore sur la différence avec les critères habituels du colonialisme. Répondant à mon intervention du 4 mars 1964 à la Mutualité, l'Union des étudiants juifs de France écrivait : « Aucun des éléments qui caractérisent le colonialisme, les militaires prêtant main-forte aux missionnaires pour ouvrir la voie aux marchands et permettre l'exploitation du travail du colonisé, ne se retrouve dans le mouvement d'immigration juive en Palestine. En guise de métropole, des Juifs pourchassés d'un pays à l'autre en Europe; en guise de soldats, des prolétaires et des intellectuels armés de pioches; des marchands (juifs = marchands?), il n'y en avait pas; quant aux missionnaires, il serait bon de rappeler que le sionisme était un mouvement laïc et d'inspiration socialiste (par exemple Borokhov)⁹ ».

Enfin, à ces arguments portant surtout sur l'inspiration et l'origine du mouvement sioniste et de l'État d'Israël, s'ajoutent des considérations sur les relations internes des immigrants juifs avec les Arabes du pays. L'achat des terres arabes qui a donné sa base à l'État juif n'était nullement une spoliation, selon Robert Misrahi, qui développe longuement ce thème¹⁰. Sur le plan éthique général, on pourrait dire « avec Rousseau et Marx que la terre appartient à ceux qui la cultivent » (p. 2186). Mais, plus concrètement, contrairement à l'Algérie où, « à l'arrivée des Français, toutes les bonnes terres étaient cultivées par les Algériens, en Palestine les immigrants juifs ne trouvèrent que des terres incultes et des déserts » (p. 2190). Les Arabes étaient d'ailleurs excusables de n'avoir pas cultivé leurs terres. Ils avaient été « féodalisés » depuis quatre siècles par les Turcs et exploités par eux sur le mode colonial (p. 2194). « La plupart des terres vendues appartenaient à de grands propriétaires absents », qu'il s'agisse de « propriétaires turcs résidant en Turquie ou en Syrie » ou de « grands

9. *France-Observateur*, 2 avril 1966, p. 8 et s.

10. Article cité ci-dessus.

féodaux arabes, syriens pour la plupart » (p. 2203), donc éloignés du pays. « Certes, il existait aussi de petits propriétaires arabes qui ont vendu leurs terres aux Juifs. » Mais, « écrasés d'impôts, de redevances ou de loyers », sans « perspective temporelle » sur des terres collectives divisées en lots redistribués tous les deux ans¹¹, l'argent de la vente seul put leur permettre de développer un peu leurs méthodes (p. 2204). Les terres achetées, payées à un prix très élevé, n'ont été qu'une fraction des terres cultivables (il y en avait donc!), et il n'y a donc nullement eu dépossession globale des Arabes.

L'U.E.J.F. précise : « La caractéristique essentielle et originale de la société juive palestinienne d'avant 1948 était de ne dépendre en rien de l'exploitation du travail des compatriotes arabes. Au contraire, la mise en valeur du pays s'effectuait par le travail manuel des coopérateurs et des *kibboutznikim* juifs. Où est donc le colonialisme? » Et R. Misrahi insiste sur les conditions auxquelles le Keren Kayemeth Le-Yisrael (Fonds national juif) rétrocède ses terres. « Le locataire provisoire devra, dans tous les cas et de toute façon, travailler lui-même sa terre et non pas la faire exploiter par d'autres, Juifs ou Arabes. Par le détour de la mythologie biblique, on aboutit donc à ce résultat révolutionnaire qu'est l'interdiction de l'exploitation du travail des

11. Il y a dans tout cela bien des confusions et généralisations abusives. Notons seulement en passant que la Palestine avant la Première Guerre mondiale était considérée comme faisant partie géographiquement de la Syrie. Le remarquable rapport du dirigeant sioniste Arthur Ruppin sur les possibilités économiques de la région a pour titre *Syrien als Wirtschaftsgebiet* (2^e éd. B. Harz, Berlin-Vienne, 1920; la 1^{re} édition est de 1917), alors qu'il a évidemment pour objectif de préparer la colonisation palestinienne. La communauté villageoise avec répartition périodique des lots n'est pas le « système ottoman de la propriété », mais un des modes de tenure coutumiers. Les statistiques manquent sur sa diffusion. Selon Ruppin (*op. cit.*, p. 43), le système est en voie de désintégration et la propriété privée établie dans « maints villages de Syrie ». L'idée répétée mille fois par la propagande sioniste selon laquelle la Palestine était au début du xx^e siècle un désert est absolument fausse.

autres » (p. 2201), du moins sur les terres du K.K.L. (300 000 ha sur 800 000 actuellement cultivables ¹²).

Donc les fellahs arabes palestiniens ne sont pas exploités. Et, du fait de l'installation juive, leur niveau de vie, leur pouvoir d'achat, leur situation culturelle, technique, sanitaire se sont trouvés portés à un stade bien supérieur, de sorte que, sur tous les plans, ils se trouvent maintenant en Israël dans une situation bien meilleure que dans les pays arabes indépendants. Cela paraît éloigner leur image de celle des misérables victimes du colonialisme.

I. EN QUOI ISRAËL EST UN FAIT COLONIAL ?

Toute cette polémique rageuse des sionistes et pro-israéliens contre l'image que se font d'Israël les Arabes et aussi un certain nombre de marxistes est inspirée en effet de stéréotypes d'une grande puissance psychologique. Le colonisé, c'est l'être famélique en haillons, la crainte dans les yeux, traqué et misérable, quêtant anxieusement un morceau quelconque de nourriture. Le colonisateur, c'est la brute militaire ou civile, jouant avec arrogance de sa badine, se pavanant sur un pousse tiré par des coolies exténués, ou encore, abruti et demi-ivre, violant les petites filles noires. Comment y

12. Dans son ardeur apologétique, Misrahi confond allègrement l'interdiction de l'absentéisme du propriétaire avec l'interdiction d'employer des salariés. Je le renvoie au sioniste A. Chouraqui qui écrit : « Les contrats [du K.K.L.] sont généralement établis aux conditions suivantes : le fermier s'oblige à travailler le sol lui-même [...], à recruter parmi les pionniers d'Israël la main-d'œuvre agricole ou industrielle nécessaire à la mise en valeur du fonds » (*L'État d'Israël*, P.U.F., Paris, 1955, p. 98). En 1957, les salariés agricoles formaient les deux cinquièmes des effectifs de l'agriculture, taux en voie de croissance par suite de leur plus forte proportion parmi les nouveaux immigrants (S. SITTON, *Israël, immigration et croissance*, Cujas, Paris, 1963, p. 214). La France, sans mythologie biblique, arrive au résultat deux fois plus révolutionnaire (selon Misrahi) de n'avoir qu'un cinquième de salariés parmi ses effectifs agricoles.

identifier d'une part ces dignes Arabes d'Israël que les publications gouvernementales nous montrent déposant solennellement un bulletin de vote dans l'urne démocratique ou participant gravement aux séances d'un quelconque conseil municipal, d'autre part le *kibboutznik* au visage pur, éclairé d'idéal, travaillant de ses mains la terre où passèrent Salomon, Isaïe et Jésus, ayant surmonté et dépassé les tares de ses ancêtres avilis par le ghetto¹³? Tout le reste n'est que rationalisation d'une révolte devant l'identification de ces images si contrastées, qui ont toutes d'ailleurs leur part de vérité.

Cette révolte est compréhensible. Mais il faut essayer de scruter le problème avec un peu plus de sérieux. Le texte de l'U.E.J.F. cité ci-dessus garde des traces d'un effort vers plus de rigueur. Mais, bien souvent, les essais dans ce sens glissent sur la pente quasi fatale de l'esprit au « réalisme » au sens scolastique du mot qui alimente tant de visions « métaphysiques » de la réalité concrète. On raisonne comme si le colonialisme était un être de raison, une entité immédiatement reconnaissable, cernée à droite, à gauche, en haut et en bas par des ruptures nettes, identifiable comme une plante ou un animal à une définition sans équivoque. Procédé courant qu'on n'arrive pas à déraciner et qui n'a pas cessé de faire des dégâts dans les sciences sociales et les idéologies dans lesquelles elles baignent.

Il n'y a pas de colonialisme et d'impérialisme en soi. Il y a une série de phénomènes sociaux montrant entre eux de multiples analogies, mais aussi d'innombrables nuances, sur lesquelles l'usage a prévalu d'apposer ces étiquettes. Au centre, si l'on veut, un noyau sur lequel tout le monde est d'accord, mais, à la périphérie, un

13. Ajoutons le stéréotype fréquent, traduit graphiquement par le caricaturiste Dosh, et qui représente collectivement Israël comme un *underdog*, un malheureux petit peuple naïf, qui fait de son mieux et contre qui tous s'acharnent sans raison. Image parente (entre autres) de celle de la France selon Michelet et Hugo, soutien désintéressé des justes causes, crucifiée par les puissances de proie comme triste résultat d'un idéalisme trop généreux. Tout cela n'est que mythes idéologiques nationalistes.

dégradé insensible pour lequel la terminologie diffère selon les groupes, les écoles de pensée, les individus même. D'où les définitions divergentes des dictionnaires.

D'autre part, le sionisme est un mouvement idéologique d'une vaste envergure, doté maintenant d'une histoire déjà vieille à laquelle on peut encore trouver des précurseurs. Il a toujours été multiforme, a englobé de multiples tendances divergentes comme l'enseigne le moindre regard sur son histoire tourmentée et tumultueuse, sur les schismes et scissions qu'il a engendrés, sur les luttes acharnées en son sein. De plus, comme pour tout mouvement idéologique, il faut distinguer les principes idéaux avec leurs variantes suivant les tendances internes et suivant l'évolution temporelle, les motivations implicites ou explicites des masses d'adhérents, les projets stratégiques et tactiques des dirigeants, les réalisations de ces projets, toujours partielles et toujours dans des conditions partiellement imprévisibles, les conséquences de ces projets, etc. Tout cela imposerait de multiples nuances que je crains ici de ne pouvoir rendre que très insuffisamment.

Pourtant, des caractérisations globales sont possibles. Il est indéniable que les motivations des masses qui firent la force du mouvement sioniste n'avaient que peu de rapports avec celles des capitalistes britanniques, dont Joseph Chamberlain théorisa les aspirations impérialistes. Ces masses étaient animées essentiellement par un profond dégoût à l'égard des conditions d'oppression qu'elles subissaient en Russie tsariste et en Europe orientale en général. Leur révolte (des plus justifiées) à l'égard de ces conditions se canalisa dans des voies diverses suivant les groupes et les individus, en fonction de leurs situations et de leurs histoires particulières. L'influence (inégaie selon les cas) des idéologies antérieures joua un rôle capital.

Face à la situation humiliante qui leur était faite, certains Juifs assimilés choisissaient la lutte politique, éventuellement révolutionnaire, dans le pays dont ils se sentaient citoyens, coude à coude avec les partisans non

juifs de la même option, au sein d'un peuple dont ils voulaient faire partie. D'autres étaient poussés à une lutte semblable, mais par l'intermédiaire d'un regroupement entre Juifs, comme les bundistes. D'autres enfin, rejetant tout lien avec le peuple, le pays et l'État où ils se trouvaient intégrés, plaçaient leur espoir dans une autre patrie, une patrie purement juive. La localisation de cette patrie était en elle-même assez indifférente pour beaucoup. En 1904, un Juif français enquêtant à Berditchev note que les Juifs locaux ne s'inquiètent pas de savoir si lui et ses compagnons sont sionistes. Ils demandent avant tout si ce ne sont pas des délégués de l'I.C.A., la Jewish Colonization Association qui établissait des colonies agricoles juives un peu partout et particulièrement en Amérique. « Vraiment, la Palestine les attire moins que l'émigration¹⁴. » Pourtant, plusieurs facteurs donnaient à la Palestine une place préférentielle dans les rêves d'avenir.

Pour ceux qui étaient attachés à la religion ancestrale, s'ils avaient rejeté les objections religieuses à une réalisation des desseins divins par des voies purement temporelles, la localisation de la patrie juive ne devait pas susciter le moindre doute. Toute la tradition juive, entretenue de génération en génération par la lecture et l'étude des textes sacrés et de leurs commentaires, par les prières et toute la littérature, désignait la Palestine, « le pays que Yahweh ton Dieu te donne en héritage » suivant la périphrase deutéronomique, ce pays où doit se situer à la fin des temps le règne messianique du bonheur et de la joie, autour de cette ville de Jérusalem, « la ville du Grand Roi », où, à la fin de chaque repas pascal, on souhaite se retrouver l'année suivante. Beaucoup de ceux qui prenaient plus ou moins de distance vis-à-vis de la religion ancestrale (avec les inconséquences habituelles dans les idéologies à leur déclin) gardaient intact l'attachement à ce pays, véhiculé

14. G. DELAHACHE, « Un voyage d'études », *Cahiers de la quinzaine*, 5^e série, 6^e cahier, décembre 1904, p. 69-116, texte cité à la p. 96.

par une tradition culturelle si constante. L'orientation nationaliste du mouvement ne pouvait que favoriser un développement idéologique où la seule patrie historiquement attestée des Juifs en tant que juifs jouât un rôle central. Les socialistes eux-mêmes, marxistes ou tolstoïens, adoptent tout naturellement cette localisation du moment qu'ils ont choisi l'orientation vers un regroupement juif dans une nouvelle patrie. Une société socialiste purement juive doit bien se situer quelque part, et quelle région serait mieux destinée à l'abriter que celle qu'indique toute l'histoire juive?

Il n'y avait en soi aucune orientation nécessairement colonialiste ou impérialiste dans les motivations de ce choix. L'élément qui pouvait rattacher ces aspirations des boutiquiers, des colporteurs, des artisans, des intellectuels juifs de Russie et d'ailleurs à la sphère conceptuelle de l'impérialisme était un petit détail qui paraissait sans importance : la Palestine était occupée par un autre peuple. Il serait fort intéressant de dépouiller journaux et livres pour savoir quelles idées se faisaient les masses juives d'Europe orientale sur les populations autochtones de la Palestine. Elles devaient être fort vagues et n'avoir qu'un rapport lointain avec la réalité. De plus, au stade des aspirations idéales dont la réalisation était projetée dans un futur lointain, la « palestinophilie » des Juifs russes, comme on disait, restait sans but politique nettement exprimé et par conséquent ignorait la question.

Cette « palestinophilie », contre-réaction juive à la vague d'antisémitisme qui se déchaîne en 1881 et que Simon Doubnov appelle la « seconde réaction »¹⁵, était

15. S. M. DUBNOW, *Die neueste Geschichte des jüdischen Volkes (1789-1914)*, Jüdischer Verlag, Berlin, 1920-1923, 3 vol., t. III; trad. française : Simon DOUBNOV, *Histoire moderne du peuple juif*, Payot, Paris, 1933, t. II. Les idées courantes sur l'histoire de l'antisémitisme et des réactions juives à celui-ci sont marquées souvent au coin de la plus déplorable ignorance, même chez ceux qui s'occupent avec ardeur du « problème juif » et publient sur ce sujet des pages imprimées. On tend à transposer dans le passé les conditions précises des décennies marquées par l'hitlérisme. Sur la renaissance de l'antisémitisme après

fondée sur des idées simples. « Lilienblum, Pinsker, Lewanda, écrit ce savant historien (nationaliste juif antisioniste), déçus dans leur espoir en l'émancipation civile proclamèrent le mot d'ordre : " Nous sommes partout étrangers, il nous faut retourner chez nous ! " Cette réponse simple, élémentaire à la complexe question nationale fut pour beaucoup une théorie séduisante, mais ne fit mûrir dans la pratique que des conséquences restreintes. Les grandes masses d'émigrants ne pouvaient trouver de place suffisante sur l'étroit sentier de la colonisation palestinienne qu'entrevoyaient les pionniers et les enthousiastes de l'idée. L'émigration annuelle de quelques centaines d'hommes en Palestine, alors que des dizaines de milliers partaient pour l'Amérique dans le même temps, faisait paraître sans fondement les espoirs de transplantation du centre du peuple juif de la diaspora à la patrie historique ¹⁶. »

Au stade de l'aspiration, ou bien on gardait sa croyance religieuse et on faisait confiance à Dieu pour transmuier mystérieusement la présence de quelques pionniers dispersés en un royaume messianique, ou bien on renvoyait le problème à un avenir indéterminé. La pensée des habitants actuels du pays ne troublait guère des idées vagues uniquement fondées sur les problèmes du judaïsme ou de la judaïcité. Seuls quelques esprits lucides (dont le théoricien du « sionisme spirituel » Ahad ha-'am dès 1891) attiraient l'attention sur le fait que la Palestine n'était pas un territoire vide et que cela posait des problèmes ¹⁷. Ils ne rencontraient guère d'écho. Indifférence fort excusable et compréhensible, mais qui portait en germe les drames futurs. Elle était

1881 et ses conditions politiques précises, voir, par exemple, le bon livre de vulgarisation de James PARKES, *An Enemy of the People, Antisemitism*, coll. Penguin Books, n° 521, Harmondsworth, 1945.

16. S. M. DUBNOW, *op. cit.* (texte allemand), t. III, p. 327 et s.

17. Cf. les textes d'Ahad ha-'am et d'Isaac Epstein (1907) cités par M. PERLMANN, « Chapters of Arab-Jewish Diplomacy, 1918-1922 », *Jewish Social Studies*, New York, vol. VI, n° 2, avril 1944, p. 123-154, aux p. 123-124. Sur le premier, voir plus bas, p. 172, note 25.

liée quand même à la suprématie de l'Europe dont bénéficiaient même ses prolétaires et ses minorités opprimées. Il ne fait pas de doute en effet que, si la patrie ancestrale se fût trouvée occupée par une des nations industrialisées, fortement constituées, qui dominaient le monde d'alors, bien installées depuis une longue période sur un territoire où elles avaient élaboré une conscience nationale puissante, le problème de déplacer des Allemands, des Français, des Anglais, d'insérer au milieu de leur patrie un élément nouveau, nationalement cohérent, eût été au premier plan de la conscience des sionistes les plus ignorants et les plus misérables.

Mais la suprématie européenne avait implanté, jusque dans la conscience des plus défavorisés de ceux qui y participaient, l'idée que, en dehors de l'Europe, tout territoire était susceptible d'être occupé par un élément européen. Le cas de l'utopie sioniste n'était pas, de ce point de vue, essentiellement différent de celui des utopies socialistes du type de l'Icarie de Cabet. Il s'agit de trouver un territoire vide, vide non pas forcément par l'absence réelle d'habitants, mais d'une sorte de vide culturel. En dehors des frontières de la civilisation, comme disait Metternich, on pouvait librement insérer, au milieu de populations plus ou moins arriérées et non contre elles, des « colonies » européennes qui ne pouvaient être, pour employer anachroniquement un terme récent, que des pôles de développement. L'Empire ottoman où se situait la Palestine apparaissait pour le moins semé de taches culturellement vides.

Au stade de la théorisation, cela transparait de la façon la plus visible dans les ouvrages des fondateurs théoriques du sionisme politique. Léon Pinsker (1831-1891), assimilationniste converti par les pogromes de 1881 au nationalisme juif, constate la poussée des Juifs russes et roumains vers la Palestine à la suite de leur martyre. « Quelque erronée qu'ait pu être cette poussée [...], elle n'en témoigne pas moins du juste instinct du peuple : il se rend compte qu'il doit avoir

une patrie¹⁸. » L'aspiration de base est juste, mais la localisation des espoirs juifs est quelque peu gratuite, pense-t-il. « Nous ne pouvons rêver de restaurer l'antique Judée. Nous ne pourrions plus renouer là où, jadis, notre vie politique fut brutalement interrompue et détruite [...] Le but de nos efforts ne doit pas être la Terre sainte, mais notre *Terre à nous*. Il ne nous faut rien d'autre qu'un grand territoire pour nos frères infortunés, un territoire qui reste notre propriété et dont nul maître étranger ne puisse nous chasser [...] Il se pourrait même que la Terre sainte redevînt notre pays. Ce serait tant mieux, mais il importe avant toute chose d'établir quel pays nous est tout bonnement accessible¹⁹... »

Le pays doit être choisi avant tout sur la base de ses avantages objectifs. « Le territoire que nous devons acquérir doit être fertile, favorablement situé, et d'une étendue suffisante pour permettre l'établissement de quelques millions d'hommes [...] On pourrait faire un choix entre un petit territoire en Amérique du Nord ou un *pachalik* suzerain dont la neutralité serait garantie tant par la Porte que par les autres puissances²⁰. » Une commission d'experts déciderait. Elle optera peut-être pour la Palestine ou la Syrie s'il est possible « de rendre le pays très productif au bout d'un certain temps ». Si elle opte pour l'Amérique, il faut faire vite, car « aujourd'hui l'acquisition de vastes domaines en Amérique ne constitue pas une entreprise par trop risquée », mais la population des États-Unis s'accroît très rapidement. Cependant, tout cela est secondaire par rapport à « l'auto-émancipation du peuple juif comme nation, par la création d'une communauté *coloniale* juive, destinée à devenir un jour notre patrie, inaliénable, inviolable — notre patrie à nous²¹ ». L'objection est bien vue, non sur le plan du droit des peuples chez qui on va

18. Léon PINSKER, *Auto-émancipation*, trad. fr. par J. Schulsinger, coll. Les écrits juifs, Le Caire-Alexandrie, 1944, p. 69 et s.; trad. Neher (cf. ci-dessous, p. 309, n. 34, p. 49).

19. *Ibid.*, p. 79 et s.; trad. Neher, p. 54 et s.

20. *Ibid.*, p. 91 et s.; trad. Neher, p. 61 et s.

21. *Ibid.*, p. 94-96; trad. Neher, p. 64. (C'est moi qui souligne.)

s'installer, mais sur celui du heurt des pouvoirs politiques : « Quel pays nous permettra de nous constituer en tant que nation dans les limites de son territoire? » Eh bien, les gouvernements persécuteurs nous aideront, car ils « éprouveront sans doute autant de plaisir à nous voir partir que nous à les quitter ». Et « il est évident que la création d'un foyer juif ne saurait jamais se faire sans l'appui des gouvernements ²². »

Quatorze ans après le manifeste de Pinsker, l'autre grand manifeste, celui qui donne le branle au mouvement sioniste proprement dit, *L'État juif* de Herzl (autre assimilé converti), ne voit pas les choses différemment, et la convergence de deux auteurs qui s'ignorent est significative. « Deux territoires sont pris en considération : la Palestine et l'Argentine. Des expériences de colonisation juive dignes de remarque ont eu lieu sur ces deux points [...] Faut-il préférer la Palestine ou l'Argentine? La Société [la Société des Juifs dont Herzl propose la constitution pour représenter l'ensemble des Juifs partisans d'un État juif] prendra ce qu'on lui donne, tout en tenant compte des manifestations de l'opinion publique juive à son égard. Elle constatera l'un et l'autre. L'Argentine est un des pays naturellement les plus riches de la terre, d'une superficie colossale, avec une faible population et un climat tempéré. La République Argentine aurait le plus grand intérêt à nous céder un morceau de son territoire [...] La Palestine est notre inoubliable patrie historique. Ce nom seul serait un cri de ralliement puissamment empoignant pour notre peuple ²³. »

Ainsi les théoriciens étaient naturellement appelés, du fait même qu'ils précisaient le but à atteindre sous la forme d'un État juif, à se préoccuper, plus que ne le faisaient les aspirations confuses des masses, de la situation du pays à occuper, de l'attitude envers leurs revendications des gouvernements et des peuples concer-

22. *Ibid.*, p. 96; trad. Neher, p. 65.

23. T. HERZL, *L'Etat juif*, trad. française, Lipschutz, Paris, 1926, p. 92-95.

nés. Pinsker, moins réaliste, se contentait d'espérer que les rivages à atteindre seraient moins inhospitaliers que les pays de départ et que les puissants gouvernements de ceux-ci (la Russie au premier chef) aideraient à la migration. Herzl concevait mieux les problèmes concrets. Mais si dès son manifeste de départ il se préoccupait fortement des gouvernements et de leur attitude, l'opinion publique des peuples concernés ne lui apparaissait que comme un ensemble de préjugés à désarmer ou à combattre.

Sa perspective, comme celle de l'organisation qu'il avait créée, sont des perspectives qui s'insèrent indiscutablement dans le grand mouvement d'expansion de l'Europe au XIX^e et au XX^e siècle, dans la vague de fond impérialiste européenne. Il n'y a nullement lieu de s'en étonner ni même de s'en indigner. A l'époque, sauf pour une partie (une partie seulement) des partis socialistes européens et quelques rares éléments révolutionnaires et libéraux, colonisation signifiait essentiellement diffusion du progrès, de la civilisation, du bien-être.

Le monde d'alors était dominé par les grandes puissances impérialistes européennes. Toute action visant à une transformation politique devait obtenir, au minimum, leur accord et, bien mieux, leur soutien. Pour cela, elle devait présenter des avantages pour ces puissances, s'insérer dans leurs plans. Cela encore était une constatation qui s'imposait à tout esprit réaliste. A la même époque à peu près, le père des nationalismes musulmans, Jamâl ad-dîn al-Afghâni, passe sa vie, comme Herzl, à sonder les puissances qui pourraient seconder ses plans, à essayer d'utiliser les buts des unes contre les autres.

Pinsker, on l'a vu, avait déjà aperçu la nécessité de cette politique. Herzl est très clair là-dessus. C'est même sur ce point qu'il polémiquait contre les sionistes qui lui sont antérieurs, contre ce qu'on appelait parfois le *hovevé-sionisme*²⁴, et implicitement aussi contre le

24. C'est-à-dire la doctrine des Hovevé-Tsiyôn, « les Amants de Sion », mouvement palestinophile des Juifs russes depuis les années

« sionisme spirituel » d'Ahad Ha-'am²⁵ qui visait seulement à constituer en Palestine un « centre spirituel » autour duquel pourrait se cristalliser l'unité idéale de la nation juive dispersée. Les colonies agricoles dispersées paraissent à Herzl inefficaces. Elles se fondent sur « le faux principe de l'infiltration successive ». Or « l'infiltration doit toujours mal finir, car, régulièrement, le moment arrive où le gouvernement, sur l'instance des populations qui se sentent menacées, arrête l'affluence ultérieure des Juifs. Par conséquent, l'émigration n'a vraiment de raison d'être que si elle a pour base notre souveraineté assurée. La Société des Juifs négociera avec les autorités souveraines des territoires en question, et cela sous le protectorat des puissances européennes, si la chose leur agréée²⁶ ».

Et Herzl de faire miroiter les avantages que pourrait apporter le nouvel État à ceux qui lui céderaient un territoire et aux puissances qui favoriseraient cette cession. Au cas où la Palestine serait le territoire choisi, voici les perspectives qu'il entrevoit :

« Si Sa Majesté le sultan nous donnait la Palestine, nous pourrions nous faire forts de régler complètement les finances de la Turquie. Pour l'Europe, nous constituerions là-bas un morceau du rempart contre l'Asie, nous serions la sentinelle avancée de la civilisation contre la barbarie. Nous demeurerions, comme État neutre, en rapports constants avec toute l'Europe qui devrait garantir notre existence²⁷. »

Il était difficile de placer plus clairement le sionisme

1880. Il s'agissait, sans vue politique précise, de régénérer le peuple juif par l'établissement de colonies agricoles juives dans la Terre promise. Le titre légal pris en 1890 par les groupes inspirés de cet idéal est significatif : Société pour l'encouragement des travailleurs agricoles et manuels juifs en Syrie et en Palestine.

25. « Un du peuple » (en hébreu), pseudonyme d'Asher Ginzberg (1856-1927), écrivain juif russe, un des plus pénétrants des penseurs de tendance nationaliste. Le sionisme politique a passé outre à beaucoup de ses avertissements et s'en félicite. Mais le bilan n'est pas encore dressé.

26. T. HERZL, *op. cit.*, p. 23.

27. *Ibid.*, p. 95.

dans le cadre des politiques impérialistes européennes. Ce fut bien cette voie que suivit l'Organisation sioniste fondée par Herzl au congrès de Bâle en août 1897. Le programme adopté à Bâle définit le but du sionisme comme « la création pour le peuple juif en Palestine d'une patrie garantie par le droit public (*die Schaffung einer öffentlich-rechtlich gesicherten Heimstätte in Palästina*) ». Le terme « garantie par le droit public » avait été chaudement discuté. « Garantie par le droit » (texte du projet initial) paraissait trop vague, « garantie par le droit international public (*völkerrechtlich gesicherte*)²⁸ » trop restrictif. Le texte adopté signifiait dans la pensée des fondateurs : viser à l'autonomie de la Palestine juive sous la souveraineté du sultan avec la garantie des puissances. Un précédent était fourni par le Liban chrétien. Une convention ou charte, garantie par les puissances, devait fixer les droits et devoirs respectifs du souverain ottoman et des colons juifs. L'arrière-pensée de l'État juif totalement indépendant n'était pas exprimée. Elle était certainement présente à l'arrière-plan. On était d'ailleurs à l'époque où les territoires allogènes au sein de l'Empire ottoman obtenaient l'un après l'autre leur indépendance. Pourquoi le futur territoire juif eût-il fait exception ?

D'un tel objectif découlaient de la façon la plus logique les quatre points du programme de Bâle : développement de la colonisation agricole et artisanale en Palestine, effort d'organisation des Juifs dispersés, effort pour renforcer la « conscience nationale » de ceux-ci, enfin, *last not least*, démarches préliminaires pour obtenir les accords gouvernementaux nécessaires.

Il fallait, tous le voyaient bien, du moment que le but était un État juif et non des colonies dispersées ou un centre purement spirituel, l'appui des puissances. D'abord directement pour que la convention nécessaire avec le sultan ottoman, souverain pour le moment de la Palestine, jouisse d'une garantie internationale qui la

28. Discussion par exemple dans Marcel BERNFELD, *Le Sionisme, étude de droit international public*, Jouve, Paris, 1920, p. 399 et s.

préserve des risques d'un revirement avec des conséquences catastrophiques dont les massacres d'Arméniens pouvaient donner une idée. Et puis aussi, indirectement, pour faire pression sur le sultan, si celui-ci s'avérait rétif, que ce soit déjà pour permettre une immigration libre ou plus fondamentalement pour accorder l'autonomie désirée. Dans toutes ces éventualités, la perspective était forcément située dans le cadre de l'assaut européen sur l'Empire ottoman, « homme malade » dont le dépècement total était reculé par la rivalité des puissances, mais en attendant soumis à toutes les interventions, les pressions et les menaces. Cadre impérialiste s'il en fût. Non moins inéluctablement, cette recherche de l'appui indispensable des puissances dictait la politique sioniste à l'égard de celles-ci : jouer de leur rivalité, faire pression sur elles dans la mesure où le permettait la puissance électorale ou financière de leurs Juifs acquis même théoriquement au sionisme, ou encore, au contraire, tabler sur leur antisémitisme et leur désir de se débarrasser de leur population juive. C'est dans cet esprit que Herzl obtint en 1903 un accord de principe du sinistre Plehve, ministre de l'Intérieur tsariste, organisateur de pogromes²⁹, initiant une tradition politique que la convergence du programme sioniste avec celui des antisémites³⁰,

29. Texte par exemple dans M. BERNFELD, *op. cit.*, p. 427, n. 1. Plehve promet au sionisme « un appui moral et matériel au jour où certaines de ses mesures pratiques serviraient à diminuer la population juive en Russie ». Récit de l'entrevue sympathique entre Herzl et Plehve dans A. CHOURAQUI, *Théodore Herzl*, Le Seuil, Paris, 1960, p. 296 et s. Plehve fut abattu par le terroriste socialiste-révolutionnaire Iegor Sazonov l'année suivante.

30. « A ce jour, mon plus ardent partisan est l'antisémite de Presbourg, Ivan v. Simonyi... », écrit Herzl le 4 mars 1896 (A. CHOURAQUI, *op. cit.*, p. 141); Witte, ministre des Finances du tsar, explique à Herzl : « J'avais l'habitude de dire au pauvre empereur Alexandre III : s'il était possible de noyer dans la mer Noire six ou sept millions de Juifs, j'en serais parfaitement satisfait ; mais ce n'est pas possible ; alors nous devons les laisser vivre. » Et quand Herzl lui dit qu'il attend du gouvernement russe certains encouragements, il répond : « Mais on donne aux Juifs des encouragements à

reconnue hautement par lui, rendait à peu près fatale³¹.

Tout projet politique révisionniste devait suivre une politique de ce genre, et ce fut aussi celle, on l'a déjà dit, de diverses tendances nationalistes dans le monde musulman, en particulier du nationalisme égyptien et du nationalisme arabe à leurs débuts. Mais le nationalisme juif sioniste avait l'avantage de pouvoir compter sur des appuis plus ou moins puissants parmi les citoyens des États impérialistes concernés, de disposer en Europe orientale d'une base de masse. Surtout, l'européanité des sionistes pouvait leur permettre de présenter leur projet comme se rattachant au même mouvement

l'émigration, par exemple des coups de pied » (*ibid.*, p. 301 et s.). Herzl reconnaît : « On m'objectera plus raisonnablement que je fais le jeu des antisémites en proclamant que nous constituons un peuple, un peuple unique » (*ibid.*, p. 259). Dans sa vision de la naissance de l'État d'Israël, il voit les Juifs « libérés » reconnaître : « Les antisémites ont eu raison. Mais n'en soyons pas jaloux, car nous aussi nous serons heureux » (*ibid.*, p. 225; cf. encore p. 277). Je prie de noter que, sur l'attitude de Herzl, je ne fais qu'utiliser son *État juif* et sa biographie par le sioniste A. Chouraqui. Il y a bien plus à dire, comme le montrent par exemple les travaux de M^{me} Leonhard (Institut arabo-néerlandais) sur les sources de première main. Elle en a donné un aperçu solidement documenté à la Mutualité le 9 décembre dernier [1966].

31. Cf. les notations là-dessus, à mon avis toujours valables, de mon article « stalinien », « Sionisme et socialisme », *La Nouvelle Critique*, n° 43, février 1953, p. 32 et s. [Voir ci-dessus, p. 24.] Il faudrait ajouter en particulier des détails sur l'accord *Haavara* (« transfert ») entre le Reich hitlérien et l'Agence juive pour faciliter l'émigration en Palestine des Juifs allemands; cf. L. HRSZOWICZ, « Nazi Germany and the Palestine Partition Plan », *Middle Eastern Studies*, vol. I, n° 1, octobre 1964, p. 40-65, aux p. 45 et s., et *Les Archives secrètes de la Wilhelmstrasse*, V, livre II, Plon, Paris, 1954, p. 5, 25-28, 147, etc. « Cette mesure allemande, dictée par des considérations de politique intérieure, favorise virtuellement la consolidation du judaïsme en Palestine et accélère la formation d'un État juif palestinien », reconnaît un télégramme-circulaire du ministère des Affaires étrangères allemand en date du 22 juin 1937 (*ibid.*, p. 3). Après discussion sur ce sujet entre administrations allemandes, le conseiller de légation Clodius note le 27 janvier 1938 : « La question de l'émigration vers la Palestine des Juifs d'Allemagne [...] a été de nouveau tranchée, par une décision du Führer, dans le sens de sa continuation » (p. 28).

d'expansion européenne que chaque puissance développait pour son compte. De là de nombreuses déclarations sur l'intérêt général de l'Europe ou de la civilisation (c'était la même chose), ou encore sur l'intérêt particulier de telle ou telle puissance à appuyer le mouvement sioniste. C'était parfaitement naturel dans l'atmosphère de l'époque. Nous n'avons pas à moraliser en appliquant aux dirigeants ou aux masses sionistes d'alors les critères devenus courants aujourd'hui. Mais nous n'avons pas non plus le droit de nier la réalité de leur attitude ni d'en négliger les conséquences objectives.

Dans cette perspective était présenté le projet sioniste. Dans cette perspective il aboutit. Sa réalisation est liée à un acte politique britannique, la déclaration Balfour du 2 novembre 1917 qui communique à lord Rothschild que « le gouvernement de Sa Majesté regarde avec faveur l'établissement en Palestine d'un foyer national (*a national home*) pour le peuple juif ». Quelles furent les motivations du gouvernement britannique et le poids respectif de chacune? C'est là un problème historique difficile à résoudre avec précision, mais dont on peut assez aisément apercevoir les grandes lignes³². Écartons, avec d'ailleurs l'historien arabe George Antonius, les théories à relent antisémite selon lesquelles la déclaration récompensait les prétendus efforts des Juifs américains pour entraîner les États-Unis dans la guerre ou encore les grosses souscriptions de bons de guerre par les Juifs britanniques (en fait ceux qui souscrivirent le plus furent les Juifs antisionistes). De même la théorie romantique selon laquelle on récompensait ainsi le dirigeant sioniste Haïm Weizmann de son invention d'un explosif puissant! D'un autre côté, on ne peut accepter les thèses du même Weizmann selon lesquelles la déclaration serait surtout un « acte unique de la

32. Grandes lignes dans G. LENCZOWSKI, *The Middle East in World Affairs*, 3^e éd., Cornell University Press, Ithaca, 1962, p. 67 et s.; plus de détails dans George ANTONIUS, *The Arab Awakening, the Story of the Arab National Movement*, Hamish Hamilton, Londres, 1938, p. 243 et s., et surtout dans le massif ouvrage de Leonard STEIN, *The Balfour Declaration*, Vallentine and Mitchell, Londres, 1961.

conscience mondiale³³ » aidé surtout par la séduction qu'avait le Grand Retour sioniste pour l'esprit des Britanniques nourris de Bible³⁴. Certainement, ce dernier sentiment n'a pas été sans influence à l'arrière-plan. Mais le cabinet d'une nation engagée dans une guerre mondiale difficile et aléatoire ne se décide pas à des actes d'une telle portée sur des sentiments de cet ordre. Weizmann le savait bien au fond, qui, au moment où le cabinet de guerre discute le problème, averti qu'une opposition violente à la déclaration sera faite par le ministre juif antisioniste Edwin Montagu³⁵, fait parvenir au cabinet une note contenant ces mots : « En soumettant notre résolution, nous avons confié notre destin national et sioniste au Foreign Office et au cabinet de guerre impérial, dans l'espoir que le problème serait considéré à la lumière des intérêts impériaux et des principes défendus par l'Entente³⁶. »

Les grands motifs de la déclaration sont l'effet de propagande espéré sur les Juifs des Empires centraux et de Russie et l'espoir d'un gage à saisir dans la liquidation future de l'Empire ottoman. Les Juifs d'Allemagne (où était situé le siège de l'Organisation sioniste jusqu'en 1914) et d'Autriche-Hongrie avaient été acquis à l'effort de guerre, en bonne partie par le fait qu'il s'agissait de combattre la Russie tsariste, persécutrice des Juifs. En territoire russe conquis, les Allemands s'étaient présentés comme protecteurs des Juifs opprimés, en libérateurs « du joug moscovite »³⁷. La révolution russe renforçait

33. Chaim WEIZMANN, *Trial and Error* (éd. illustrée), East and West Library, Londres, 1950, p. 252.

34. *Ibid.*, p. 226.

35. Cette opposition ne fut pas la seule, comme le croit Weizmann, qui fit modifier le projet de déclaration dans un sens prenant un peu plus en considération les droits des non-Juifs. Mais elle y contribua.

36. C. WEIZMANN, *op. cit.*, p. 258.

37. « Trop longtemps vous avez été tourmentés sous le joug de fer moscovite (*unter dem eizernem moskowitischen Joch*) », écrit éloquemment la proclamation aux Juifs de Pologne du haut-commandement des armées allemande et austro-hongroise en août-septembre 1914. Il est piquant, après l'expérience qui a suivi, de lire cette violente dénonciation des pogromes et de l'antisémitisme tsariste (texte yiddish

les tendances défaitistes en Russie. On attribuait aux Juifs un rôle important dans le mouvement révolutionnaire russe. Il était capital de leur donner des raisons de soutenir la cause alliée. Ce n'est nullement une coïncidence si la déclaration Balfour précède de cinq jours la date fatidique du 7 novembre (25 octobre julien) où les bolcheviks s'emparent du pouvoir. Un des buts de la déclaration était de soutenir Kerensky. On pensait aussi au poids des Juifs des États-Unis, pays qui venait de se joindre aux Alliés. Il fallait en obtenir un effort maximum alors qu'ils avaient plutôt tendance au pacifisme³⁸. Il fallait prendre de vitesse les sionistes allemands et autrichiens qui négociaient avec leurs gouvernements l'obtention du gouvernement turc d'une sorte de « déclaration Balfour »³⁹. Du point de vue de la Palestine, alors que l'accord du chérif de La Mecque, Hussein, pour une révolte contre les Turcs avait été obtenu moyennant la promesse d'un grand royaume arabe, alors que l'accord secret Sykes-Picot (début 1916) partageait dans les mêmes régions les zones d'influence entre l'Angleterre et la France, alors que celle-ci utilisait ses contacts libanais surtout pour dresser les plans d'une grande Syrie (incluant la Palestine) sous influence

en transcription latine dans H. L. STRACK, *Jüdischdeutsche Texte*, Hinrichs, Leipzig, 1917, p. 9 et s.). On sait que les partis sociaux-démocrates allemand et austro-hongrois utilisaient aussi l'alibi de la lutte contre le tsarisme réactionnaire et antisémite pour justifier leur soutien à leur gouvernement dans la guerre.

38. Cf. la déclaration de Lloyd George à la Palestine Royal Commission en 1936 : « Les dirigeants sionistes nous ont fait la promesse nette que, si les Alliés s'engageaient à leur donner des facilités pour l'établissement d'un foyer national pour les Juifs en Palestine, ils feraient de leur mieux pour mobiliser les sentiments et l'aide des Juifs à la cause alliée à travers le monde. Ils ont fait de leur mieux. » Développant cette justification devant la Chambre des communes en 1937, il déclare que les sionistes « apportèrent de l'aide en Amérique et en Russie qui, à ce moment, se défilait et nous laissait seuls » (cité par LENCZOWSKI, *op. cit.*, p. 81 et s.).

39. Détails dans L. STEIN, *The Balfour Declaration*, p. 533 et s. Cf. aussi K. J. HERRMANN, « Political Response to the Balfour Declaration in Imperial Germany », *Middle East Journal*, XIX, 3, Summer 1965, p. 303-320.

française⁴⁰, il n'était pas mauvais de disposer au Proche-Orient d'une population liée à l'Angleterre par la reconnaissance et la nécessité. Faire de la Palestine un problème spécial, y accorder à la Grande-Bretagne une responsabilité particulière, c'était se donner une base solide de revendications dans le partage qui suivrait la guerre. Weizmann insiste sur le fait que c'est lui et son état-major qui ont, les premiers, demandé aux Anglais réticents d'exercer un protectorat sur le futur État juif⁴¹. Peut-être. Mais la suggestion finit par recevoir un accueil très favorable. Et le grand obstacle fut la France qui réclamait par la bouche de Georges Picot ce protectorat sur la Palestine si un État juif était créé⁴².

La déclaration Balfour, acte politique britannique, ne put acquérir des possibilités d'application que grâce à une action et à un succès militaires dus essentiellement à la Grande-Bretagne épaulée par la France et les États-Unis : la victoire sur l'Empire ottoman en Palestine et en Syrie⁴³ à la fin de 1917 et en 1918. Alors se posèrent les problèmes politiques les plus concrets. Jusque-là, la question arabe, comme le dit Weizmann, n'était pas apparue au premier plan et les sionistes l'avaient pratiquement négligée⁴⁴. Elle devint cruciale. Tout à coup, les Arabes devenaient un élément important du jeu politique.

Le projet sioniste, quelques décennies plus tôt, eût

40. Cf. GEORGE-SAMNÉ, *La Syrie*, Bossard, Paris, 1920, ouvrage pro-français, dirigé dans ce sens. Le chapitre 15, « Judaïsme et sionisme » (p. 396 et s.), finit, après des pages d'une grande clairvoyance, par proposer aux sionistes une autonomie juive au sein d'une confédération syrienne « sous l'égide temporaire » de la grande amie « loyale et désintéressée » de la Syrie : la France (p. 426).

41. *Trial and Error*, édition citée, p. 243 par exemple.

42. *Ibid.*, p. 240.

43. L'étendue de la contribution arabe (troupes de Fayçal, hostilité de l'opinion publique arabe envers la Porte) a été fort discutée. On peut penser raisonnablement que, si elle n'a pas été négligeable, elle ne fut pas non plus décisive.

44. Cf. l'article de P. A. ALSBERG, « La Question arabe dans la diplomatie de l'exécutif sioniste avant la Première Guerre mondiale » (en hébreu), *Shivat Tsiyôn*, 4, 1956-1957, p. 161-209.

peut-être pu se réaliser au niveau qu'envisageaient les sionistes politiques, par tractations entre l'Organisation sioniste dotée de larges moyens et les gouvernements, essentiellement ceux des puissances impérialistes européennes. Malheureusement pour eux, le stade d'application se présenta à un moment où les nationalismes des pays musulmans, eux aussi, prenaient corps. Les dirigeants sionistes s'étaient heurtés chez le sultan Abd ül-Hamid à une réticence de propriétaire devant un nouveau dépeçage éventuel de son empire⁴⁵, à des résistances religieuses de son entourage et à la crainte fort justifiée du ministère ottoman que l'introduction au sein de l'Empire d'un élément « national » nouveau ne se termine, comme en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en Serbie, par des revendications d'indépendance soutenues par l'étranger et de nouvelles guerres fatales pour l'Empire. Cette analyse très clairvoyante l'avait décidé finalement à repousser les offres de Herzl qui semblent l'avoir séduit fortement par leurs avantages financiers⁴⁶, mais qu'il a surtout utilisées pour faire monter les offres d'autres prétendants, tout aussi peu désintéressés, à l'œuvre de restauration des finances ottomanes⁴⁷.

La remarquable étude toute récente de Neville Mandel⁴⁸, fondée sur les meilleures sources, démontre, contrairement à l'opinion dominante jusqu'ici, qu'en Palestine la résistance arabe à la colonisation sioniste a

45. De façon très remarquable, il fait savoir à Herzl en juin 1896 que « l'Empire turc ne m'appartient pas, mais bien au peuple turc. Je ne peux en distribuer aucun morceau. Que les Juifs épargnent leurs milliards! Quand mon empire sera partagé, ils pourront avoir la Palestine pour rien. Mais c'est notre cadavre seulement qui sera divisé. Je n'accepterai pas une vivisection ». (*The Complete Diaries of Theodor Herzl*, R. PATAI, éd., New York, 1960, I, p. 378.

46. Cf. A. CHOURAQUI, *Theodore Herzl*, p. 239 et s.; Joan HASLIP, *Le Sultan, la tragédie d'Abdul Hamid*, trad., Hachette, Paris, 1960, p. 226.

47. N. MANDEL, art. cité à la note suivante, p. 87.

48. Neville MANDEL, « Turks, Arabs and Jewish Immigration into Palestine, 1882-1914 », dans *St Antony's Papers*, n° 17 (*Middle Eastern Affairs*, n° 4), Oxford University Press, Londres, 1965, p. 77-108.

commencé dès le début de celle-ci, bien avant la guerre de 1914-1918. Mais, au début, elle ne prit pas de caractère politique. Les paysans s'opposèrent aux colonies sionistes dans la mesure où elles heurtaient leurs intérêts, puis s'y résignèrent et établirent avec elles un *modus vivendi* parfois avantageux pour eux. Dans les villes, si les grands propriétaires se réjouirent de la montée des prix de la terre et si la masse resta indifférente, les commerçants et tous les membres de ce que nous appellerions le tertiaire, couche en majorité composée de chrétiens, craignant une éventuelle compétition économique, protestèrent. Le bruit fait par le livre de Herzl en 1896, le premier congrès sioniste politique en 1897 et les démarches de Herzl auprès du sultan commencèrent à augmenter le mouvement d'opposition, mais l'hostilité du gouvernement ottoman au sionisme semblait garantir que le danger était bien lointain. Le nationalisme arabe qui se constitue péniblement contre les Turcs, attirant au début surtout les chrétiens, ne commence à transparaître dans les protestations contre la colonisation sioniste qu'après 1905. La révolution jeune-turque de 1908, accordant la liberté d'expression politique et permettant la formation des partis, donna la possibilité à des équipes de formuler les mécontentements diffus, d'en tirer les conséquences dans des programmes et d'essayer de mobiliser les masses autour de ceux-ci. D'un autre côté, la politique de turquisation qui devint vite celle du groupe au pouvoir, le comité Union et Progrès, contribua fortement à durcir les positions arabes et à pousser les musulmans vers le nationalisme arabe. Les parlementaires arabes soulevèrent au Parlement ottoman la question du sionisme. La configuration politique compliqua encore beaucoup les choses. Le comité Union et Progrès, d'une part, maintint les restrictions à l'immigration juive imposées en Palestine, mais, d'autre part, poussé par la détresse financière, entreprit, comme d'ailleurs son rival politique, l'Entente libérale, des pourparlers avec les sionistes pour marchander la libéralisation de ces mesures. Il avait assez confiance en sa force politique pour ne pas

épouser les craintes d'Abd ül-Hamid sur les conséquences éventuelles du sionisme. Les politiciens arabes restaient en bonne partie antisionistes et dénonçaient la collusion sionisto-unioniste considérée comme accomplie, tirant souvent argument de la participation importante au Comité des *dönme*-s de Salonique, issus d'une secte crypto-juive. Pourtant, ceux qui avaient les vues les plus larges et aussi qui étaient le moins en contact avec les réactions locales envisagèrent une union des nationalismes séparatistes contre le centralisme ottoman des Jeunes-Turcs. Dans cette perspective, le mouvement sioniste, disposant de puissants moyens financiers et de multiples personnalités d'un haut niveau intellectuel et d'une grande expérience politique, pouvait puissamment aider le jeune mouvement nationaliste arabe inexpérimenté, faible et pauvre. Des pourparlers furent menés et continuèrent jusqu'en 1914 avec des péripéties décevantes. On a retrouvé dans les archives sionistes l'avertissement désabusé et clairvoyant de l'ingénieur arabe de Jérusalem, Naçif Bey al-Khalidi, avocat de l'entente arabo-sioniste, après un échec retentissant. Il déclara en français au D^r Thon, du bureau sioniste de Jaffa :

« Gardez-vous bien, messieurs les sionistes, un gouvernement passe, mais un peuple reste ⁴⁹ ».

Les sionistes — et c'est là que l'élément impérialiste inconscient de leur démarche de pensée apparaît — se souciaient fort peu des réactions arabes. « Les immigrants juifs vinrent en Palestine, croyant qu'il s'agissait d'un pays désolé, habité seulement de façon sporadique. Ils étaient trop occupés de leurs propres affaires et trop ignorants de l'arabe pour s'apercevoir de ce qui se passait autour d'eux. Puisque les Turcs gouvernaient la Palestine, c'était vers les Turcs qu'ils tournaient toute leur attention. Cette orientation n'aida pas à rendre les Juifs populaires parmi les Arabes ⁵⁰. »

49. N. MANDEL, art. cité, p. 104 et s. ; M. PERLMANN, « Chapters of Arab-Jewish Diplomacy, 1918-1922 », *Jewish Social Studies*, New York, vol. VI, n° 2, avril 1944, p. 123-154, à la p. 127.

50. N. MANDEL, art. cité, p. 106.

L'issue de la Première Guerre mondiale, alors que le mouvement national arabe apparaissait comme un facteur de première importance, fit prendre conscience de l'intérêt du problème à quelques Juifs sionistes. Beaucoup de Juifs non sionistes furent renforcés dans leur conviction par ce facteur peu aperçu auparavant et émirent des avertissements clairvoyants⁵¹. Mais cela ne suffit pas à changer radicalement l'attitude des dirigeants sionistes, poussés par la logique de leur position de départ. Ils considérèrent le mouvement national arabe essentiellement comme dépendant de la Grande-Bretagne⁵², négligeant la base de masse réelle et surtout potentielle des dirigeants arabes d'alors, qui étaient en effet parfois de simples agents britanniques, plus souvent des hommes qui jouaient la carte britannique avec les mêmes arrière-pensées que les dirigeants sionistes eux-mêmes. Il faut bien voir pourtant que leur liberté d'action et de tractation était limitée par la nécessité de ne pas faire figure de traîtres aux yeux des masses. Aussi le sentiment profond, même virtuel et inexprimé, de celles-ci pesait lourdement sur la situation. En négligeant cet élément, le plus puissant à longue échéance, les dirigeants sionistes faisaient preuve d'une démarche d'esprit que la dominance de la vision colonialiste du monde dans l'Europe d'alors expliquait et excusait. Ce

51. Par exemple déjà le magistrat juif américain Mayer Sulzberger qui montre vers 1917 la contradiction entre les principes élémentaires de la démocratie et le projet sioniste faisant dépendre le sort des Palestiniens de gens de l'extérieur (cité par LENCZOWSKI, *op. cit.*, p. 375). Plus remarquable encore et plus concrète dans sa clairvoyance est la lettre de Jacques Bigard, secrétaire de l'Alliance israélite universelle, à Joseph Nehama, directeur de l'Alliance à Salonique, en date du 3 mai 1918 (texte dans A. CHOURAQUI, *L'Alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine*, P.U.F., Paris, 1965, p. 470-472).

52. Cf. l'éloquente appréciation de celle qui n'est alors qu'une jeune militante socialiste sioniste américaine, dans une lettre de Palestine, où elle vient d'arriver, à son beau-frère, le 24 août 1921 : « Si nous nous accrochons ici, l'Angleterre nous viendra en aide [...] Ce ne sont pas les Arabes que les Anglais choisiront pour coloniser la Palestine, c'est nous » (dans Marie SYRKIN, *Golda Meir*, trad. française, Gallimard, Paris, 1966, p. 63).

n'en était pas moins une démarche du même type et elle n'en conduisait pas moins aux catastrophes futures.

Le règlement de la guerre fut, on le sait, difficile. Ce fut une suite de marchandages sordides (*the whole disgusting scramble*, « toute cette répugnante foire d'empoigne », disait Wilson), avec en arrière-fond les réactions plus ou moins brutales (suivant leurs possibilités) des populations dont on décidait le sort. Seuls les Turcs purent mobiliser assez de forces sur un terrain favorable pour peser réellement sur le résultat. Les Britanniques avaient multiplié les promesses contradictoires. C'était le résultat de l'évolution de la situation et des esprits au cours de la guerre et aussi des divergences de vues entre les différentes instances. L'accord Sykes-Picot, par suite de la compétition entre Français, Anglais et Russes tsaristes, avait prévu pour la Palestine une administration internationale. Mais la révolution russe rendait jusqu'à un certain point l'accord caduc et sujet à révision. La tendance à s'assurer des gages territoriaux n'avait fait que croître chez les Britanniques pendant la guerre par suite de plusieurs facteurs : désir de s'assurer un glacis pour protéger le canal de Suez, plans pour « assurer une continuité territoriale entre l'Égypte et l'Inde ⁵³ », volonté de restreindre et de contrebalancer le protectorat français sur la Syrie propre et le Liban auquel on était forcé de consentir. La déclaration Balfour restait l'argument principal sur lequel pouvaient se fonder les prétentions britanniques au cours du marchandage. Et la nette prise de parti de l'exécutif sioniste pour le protectorat britannique contre le projet de protectorat français ⁵⁴ facilitait la tâche des Anglais.

Britanniques et sionistes s'épaulaient ainsi mutuellement sur la question de Palestine. Ce n'est pas dire que les Anglais négligeaient pour cela les clients arabes sur lesquels ils comptaient malgré la désillusion entraînée

53. Elizabeth MONROE, *Britain's Moment in the Middle East (1914-1956)*, Chatto and Windus, Londres, 1963, p. 39; cf. G. ANTONIUS, *The Arab Awakening...*, p. 246 et s.

54. C. WEIZMANN, *Trial and Error*, éd. citée. p. 238.

par la répudiation des promesses qu'on leur avait faites. Les masses arabes étaient indignées et passaient parfois à l'action brutale. Les chefs arabes jugeaient plus habile de louvoyer et de chercher à obtenir le maximum, sans renoncer (malgré quelques vaines tentatives pour regarder d'un autre côté) à jouer la carte britannique. Cela d'autant plus qu'ils y avaient de forts avantages personnels.

Les essais les plus avancés d'accord des sionistes avec les Arabes se situent à cette époque. Ce sont naturellement des accords au sommet. Ils s'insèrent dans la politique britannique en ce qu'ils visent d'une part à concilier les promesses contradictoires accumulées pendant la guerre, d'autre part à constituer une série d'États-tampons sous influence britannique qui protégeraient Suez du côté de l'Asie, veilleraient sur l'inquiétante Turquie kèmaliste alliée de la plus inquiétante encore Russie soviétique, contrebalanceraient l'influence possible de la France, alliée importune. C'est sur le conseil d'Allenby, commandant en chef des troupes britanniques, que Weizmann prend contact dès juin 1918, quand les Turcs occupaient encore presque toute la Palestine, avec l'émir Fayçal, fils du chérif Hussein et commandant des troupes arabes. Weizmann et Fayçal trouvèrent un terrain d'entente et, l'année suivante, lorsque s'ouvrit à Paris la Conférence de la paix, ils conclurent un accord mémorable. Fayçal, chef de la délégation du Hedjaz à la Conférence de la paix, seul porte-parole à cette conférence des aspirations arabes, était placé dans une situation difficile. Il était principalement en butte à l'hostilité de la France qui insistait sur l'application des accords Sykes-Picot et voyait avec méfiance un futur État arabe influencé par l'Angleterre et pouvant servir de catalyseur à un éveil nationaliste au Maghreb français. Clemenceau venait de céder en principe Mossoul et la Palestine à Lloyd George moyennant compensation. Pour que cet accord privé soit entériné par la conférence, il fallait obtenir l'accord de toutes les parties concernées sur le sort de la Palestine. Les amis anglais de Fayçal, en premier lieu

Lawrence, ses seuls appuis dans ce monde étrange de la diplomatie européenne où il se trouvait tout à coup projeté, le poussaient à un accord avec les sionistes. Weizmann lui avait été sympathique et avait pris soin de « présenter toute l'affaire sous son apparence la plus inoffensive⁵⁵ », comme cela avait été la politique constante de Herzl et de ses successeurs. Fayçal, qui pour le moment n'avait rien, fut certainement tenté, plus que ne l'admettent les historiens arabes, par une cession de la Palestine aux Juifs moyennant l'indépendance d'un grand État arabe auquel cette petite Palestine juive apporterait une aide technique des plus précieuses. Il joua quelque peu double jeu, ne pouvant espérer faire admettre aisément cette politique par les masses arabes qui formaient sa base, surtout par celles de Palestine⁵⁶. Il s'agissait en somme de permettre, auprès d'un vaste État arabe, déjà riche en minorités ethniques ou religieuses, l'installation de quelques milliers de colons juifs d'un niveau de technicité supérieur, avec de nombreux avantages promis par l'Organisation sioniste. Le slogan du « Foyer national juif » intentionnellement obscur ne mettait pas en cause de façon provocatrice les questions de souveraineté pour le moment⁵⁷. Weizmann marque son mécontentement de

55. A. CHOURAQUI, *Théodore Herzl*, p. 256.

56. J'ai été convaincu par l'article de M. PERLMANN, « Chapters of Arab-Jewish Diplomacy », cité ci-dessus. Il est bien vrai que G. Antonius a cherché à minimiser les concessions de Fayçal et à les excuser (*The Arab Awakening*, p. 285 et s.). Mais il publie le texte de l'accord Weizmann-Fayçal avec ses dangereuses imprécisions sur le statut de la Palestine dont on doit délimiter les frontières d'avec l'État arabe (p. 437-439). Je crois la sévérité de Sylvia G. Haim (« The Arab Awakening, a Source for the Historian? », dans *Die Welt des Islams*, n.s., vol. II, Leiden-Köln, 1953, p. 237-250) à son égard excessive. Antonius est un historien engagé. Plût au ciel que tous les historiens engagés aient gardé autant de mesure et d'objectivité!

57. C'est ce qui justifiait certainement à ses propres yeux l'attitude de Fayçal. Cf. C. WEIZMANN, *Trial and Error*, éd. citée, p. 290 et s.; G. ANTONIUS, *The Arab Awakening...*, p. 280 et s.; M. PERLMANN, « Chapters... », p. 130 et s.; A. GIANNINI, *L'Ultima Fase della questione orientale (1913-1932)*, Istituto per l'Oriente, Rome, 1933, p. 278

voir Tardieu, représentant français au Conseil des Dix, proclamer officiellement en février 1919 que la France ne s'opposerait pas à un mandat anglais sur la Palestine non plus qu'à la formation d'un État juif. « Nous nous étions bien gardés quant à nous d'employer ce terme⁵⁸ », écrit-il.

L'accord Fayçal-Weizmann était conçu par chacune des parties comme devant servir à obtenir de la Conférence de la paix que soient officiellement consacrés les objectifs respectifs de chacun : un grand royaume arabe indépendant pour Fayçal, le maximum possible sur la voie de la colonisation juive de la Palestine et d'un territoire juif autonome sous le protectorat anglais pour Weizmann. Le premier se résignait à la protection anglaise pour atteindre son but, notamment contre la France, et le second réclamait cette protection pour se garder des adversaires éventuels de son projet. Fayçal acceptait d'avance la colonisation juive en Palestine comme pouvant être avantageuse et parce que son acceptation pouvait servir à obtenir l'accord de la Grande-Bretagne d'abord, des Alliés ensuite à son projet. Mais il n'était pas aveugle sur les dangers éventuels du pacte conclu et, averti des réactions arabes locales hostiles, il prit soin d'ajouter à l'accord un post-scriptum « parfaitement compréhensible dans la mesure où il était concerné⁵⁹ », reconnaît Weizmann avec objectivité. Ce post-scriptum faisait dépendre tout l'accord de l'octroi de l'indépendance arabe. La moindre modification ou le plus léger écart vis-à-vis des revendications de son mémorandum du 4 janvier 1919 remettrait en question l'ensemble de l'accord⁶⁰. Mais l'accord, pour l'heure, existait. « Je

et s.; E. ROSSI, *Documenti sull'origine e gli sviluppi della questione araba (1875-1944)*, Istituto per l'Oriente, Rome, 1944, p. 72 et s.

58. C. WEIZMANN, *op. cit.*, p. 306.

59. *Ibid.*, p. 308.

60. G. ANTONIUS, *The Arab Awakening...*, p. 437 et s.; E. ROSSI, *Documenti...*, p. 72 et s.; C. Weizmann (*op. cit.*, p. 308) édulcore un peu.

crois qu'il faut dire (*I think it is proper to say*), reconnaît Weizmann, que l'existence de cet accord joua un grand rôle dans l'attitude positive des quatre grands envers les aspirations sionistes⁶¹. »

Sans entrer dans les complexes détails des négociations qui suivirent, il faut retenir que tout cela aboutit au mandat sur la Palestine accordé par la Société des Nations, le 24 juillet 1922, à la Grande-Bretagne. Ce mandat entérinait expressément, au nom de la communauté internationale, la déclaration Balfour et donnait au pouvoir mandataire « la responsabilité d'instituer dans le pays un état de choses politique, administratif et économique de nature à assurer l'établissement du foyer national pour le peuple juif⁶² ». Il désignait l'Organisation sioniste pour des responsabilités données, vis-à-vis de l'administration palestinienne, en ce qui concernait les questions juives.

A partir de ces faits, les conclusions suivantes me semblent historiquement incontestables. La réalisation du projet sioniste n'a débuté que grâce à un acte politique obtenu de la Grande-Bretagne par la pression de l'Organisation sioniste. La Grande-Bretagne a suivi pour obtenir l'appui à sa politique générale de ce groupe de pression efficace que lui paraissaient former les Juifs de l'Empire russe et des États-Unis, sans s'interroger beaucoup sur les liaisons réelles de ces Juifs avec le sionisme politique, et aussi parce que l'acte en question lui paraissait servir ses intérêts dans le Proche-Orient issu de la guerre et qu'il lui était présenté comme tel par les dirigeants sionistes. La Grande-Bretagne a estimé que cette démarche était conciliable, au moins à long terme, avec le soutien qu'elle accordait par ailleurs aux princes arabes de la dynastie hachémite et avec l'appui

61. C. WEIZMANN, *op. cit.*, p. 308.

62. E. ROSSI, *Documenti...*, p. 113 et s.; A. GIANNINI, *Documenti per la storia della pace orientale (1915-1932)*, Istituto per l'Oriente, Rome, 1933, p. 98 et s. La déclaration Balfour est déjà entérinée par le traité de Sévres avec la Turquie du 10 août 1920 en son article 95 (A. GIANNINI, *Documenti...*, p. 44 et s.).

que ceux-ci lui prêtaient en contrepartie. Les dirigeants sionistes ont aidé à cette conciliation en mettant en veilleuse pour le moment leur projet d'État juif et en se contentant de réclamer le droit à des facilités d'installation en Palestine et à l'immigration libre. Bref, c'est de la façon la plus légitime que les Arabes pouvaient considérer que l'implantation d'un élément étranger nouveau en terre palestinienne (un élément en grande majorité européen à cette époque) leur avait été imposée par une puissance européenne, grâce à la victoire militaire d'un groupe de puissances européennes contre un autre groupe auquel s'était joint l'Empire ottoman.

Il faut considérer ces conclusions comme essentielles. En effet, les sionistes tendent à fixer comme point de départ de l'État juif soit la première colonisation juive en Palestine avec la première vague d'immigration (la première *aliya*) de 1882 à 1903, ce qui met au premier plan le mouvement autonome des masses juives, soit la guerre dite d'indépendance en 1948, ce qui met l'accent sur le refus des Arabes d'accepter la décision de partage de l'O.N.U. et sur la mauvaise volonté, sinon l'hostilité déclarée, de l'Angleterre contre laquelle avait été déclenchée la lutte terroriste des années précédentes. Naturellement, le rôle de la colonisation juive d'avant 1914 a été important, mais l'existence, en 1914, de quelque 85 000 Juifs en Palestine (tombés à environ 56 000 au cours de la guerre) n'a joué qu'un rôle très secondaire dans l'adoption de la déclaration Balfour. Plus tard, la revendication d'indépendance du *yishouv* (la colonie juive en Palestine) n'est concevable que sur la base de l'existence en Palestine de 539 000 Juifs, soit 31,5 % de la population totale (en 1943), alors que la proportion n'était que de 11 % en 1922⁶³. Cette immigration massive n'avait été possible que grâce à la protection britannique obtenue de la façon qui a été dite. Elle eût

63. Alexandre BEIN, *Introduction au sionisme*, Rubin Mass, Jérusalem, 1946 (« Sionisme, les faits et les idées » : publications du département de la jeunesse de l'Organisation sioniste mondiale), p. 105.

été inconcevable, dans ces dimensions et avec les prétentions inquiétantes qu'elle appuyait, sous un État arabe indépendant et libre de pressions. Les dirigeants sionistes, sous le mandat, en avaient bien conscience, qui réclamaient le renforcement du corps de police britannique et s'opposaient à la création de tout organisme représentatif pouvant diminuer tant soit peu l'autorité du haut-commissaire⁶⁴. Ce que Fayçal avait accepté de façon plus ou moins contrainte, il eût été incapable d'en assurer l'application, les événements subséquents le démontrent, ou il eût fallu une réduction drastique des espoirs sionistes. En tout cas, son marchandage prenait pour base une dynamique impérialiste qui, justement, ruina ses espoirs et la situation même où il aurait eu une mince chance de faire accepter son option par les siens. Il dut battre en retraite, et dans les faits, même si elle s'en repentit plus tard, c'est la Grande-Bretagne qui a créé la base de réalisation du rêve de Herzl, la base de l'État juif.

Les Arabes de même n'étaient arrivés à acquérir une base pour leur indépendance future que grâce à l'appui britannique. Les mêmes événements qui avaient établi la base de l'État juif les avaient débarrassés du joug turc. Leur déception était amère, car, au lieu du grand État unitaire indépendant qui leur avait été promis, le territoire arabe d'Asie se trouvait divisé, soumis, sous la forme hypocrite du mandat, au protectorat de deux grandes puissances européennes, grevé de multiples restrictions à la libre disposition d'eux-mêmes en faveur des « droits » de tiers. Au sein des royaumes ou des républiques arabes placés sous mandat, des organisations politiques pouvaient se développer avec plus ou moins de restrictions suivant les périodes et les territoires. Leur caractère national arabe et leur vocation à

64. Bien mis en relief dans l'intéressant article de Nathan WEINSTOCK, « Israël, le sionisme et la lutte des classes », *Partisans*, n° 18, décembre 1964-janvier 1965, p. 57-63, et n° 20, avril-mai 1965, p. 20-32. [Cf. maintenant le livre de cet auteur, *Le Sionisme contre Israël*, Maspero, Paris, 1969, p. 133 et s.]

une indépendance plus ou moins lointaine étaient reconnus. C'était aussi une base de lutte pour la revendication d'indépendance totale.

Des deux côtés, une hypothèque existait. Mais, pour la lever, les conditions étaient bien différentes. Les organisations nationalistes arabes avaient pour substrat de leurs revendications une base de masses indigènes pratiquement unanimes dans ses exigences (sauf partiellement au Liban). Les organisations sionistes, au contraire, avaient contre elles la majorité du pays où elles voulaient établir un État souverain. Elles devaient, pour transformer cette situation, accroître la proportion des Juifs dans le pays qui n'augmentait que lentement (11,1 % en 1922, 17,7 % en 1931, 28 % fin 1936) et, pour cela, cultiver le bon vouloir de la puissance mandataire. L'autre solution possible, celle de la conquête militaire, défendue par le parti révisionniste, paraissait impraticable. Ce n'est qu'après 1939 que la situation changea. La Grande-Bretagne, qui, dans les vingt années précédentes, s'était montrée de plus en plus sensible à l'hostilité arabe au projet sioniste, après avoir envisagé des solutions de partage et donc de création d'un État juif sur une partie de la Palestine, se résolvait enfin, par le Livre blanc du 17 mai 1939, à déclarer nettement son hostilité à toute solution de ce genre, *a fortiori* à un État juif embrassant toute la Palestine mandataire. Elle envisageait, dans un délai de dix ans, un État palestinien indépendant où les Juifs ne devraient pas former plus du tiers de la population et, pour cela, elle limitait l'immigration et la vente des terres. D'autre part, les événements d'Europe rendaient insupportables les limitations à l'immigration et la base juive était maintenant assez forte en Palestine pour que puisse être envisagée une action indépendante du *yishouv* du type de celle qu'avaient depuis longtemps préconisée les révisionnistes. A la fin de 1943, l'Agence juive estimait le nombre des Juifs de Palestine à 539 000 sur une population totale de 1 676 571 âmes, soit 32 %. L'État juif ne pouvait plus se former que contre la Grande-

Bretagne et les forces du *Yishouv* apparaissaient suffisantes pour le former.

La politique générale sioniste avait deux faces, toutes deux découlant de la situation des sionistes comme colons établis en minorité au milieu d'une population hostile sous l'autorité d'une tierce puissance. Vis-à-vis de l'Angleterre, qui devait ménager pour le moins les sentiments des Arabes sur qui se fondait une partie de sa politique mondiale, vis-à-vis de l'opinion mondiale également, il fallait continuer la politique herzlienne et post-herzlienne consistant à « présenter toute l'affaire sous son apparence la plus inoffensive ». Plus tard, on put se permettre d'écrire : « Le but [du sionisme] est demeuré inchangé depuis Herzl : la transformation de la Palestine en une patrie juive, la fondation d'un État juif. Pour des raisons de tactique politique, ce but n'a pas toujours été clairement énoncé. Mais le développement de la Palestine et du problème juif en général ont atteint un tel degré de maturité que la clarté est devenue nécessaire⁶⁵ ». C'était en 1946, à la veille de la guerre logiquement amenée par la situation antérieure. Mais, douze ans plus tôt, un des dirigeants sionistes les plus éminents et les plus avertis, Arthur Ruppin, partisan d'ailleurs d'une politique d'entente avec les Arabes, minoritaire pourtant sur cette question dans l'exécutif sioniste, écrivait :

« A l'époque de la déclaration Balfour, quelques sionistes et quelques promoteurs non juifs du sionisme envisageaient la Palestine comme un État juif, bien que cette conception ne pût être trouvée dans le programme sioniste, et elle est encore aujourd'hui maintenue officiellement par l'aile révisionniste de l'Organisation sioniste. Le terme "État juif" est ambigu, mais peut être interprété comme indiquant que les Juifs désirent gouverner le pays. Les appréhensions des Arabes à ce sujet auraient dû cependant être calmées par le *White Manifest* publié par le gouvernement britannique en 1922, peu de temps avant qu'il fût investi du mandat, et

65. A. BEIN, *op. cit.*, p. 139.

définissant sa politique en Palestine ainsi que sa conception du Foyer national juif. Ce *White Manifest* fut accepté par l'Organisation sioniste [...] Cette déclaration du gouvernement britannique devrait donner satisfaction aux Arabes, même si les Juifs refusaient de l'accepter, mais les Juifs eux-mêmes ont essayé de calmer les appréhensions des Arabes. Les congrès sionistes de 1921, 1925 et 1929 ont exprimé le désir de coopérer avec les Arabes et reconnu ce principe qu'en Palestine ni l'une ni l'autre nationalité ne doit dominer ou être dominée; il doit y avoir un État dans lequel Juifs et Arabes puissent vivre côte à côte comme deux nationalités de droit égaux ⁶⁶... »

L'histoire du *White Manifest* est en effet instructive, mais surtout comme illustration en milieu juif de ce qu'on appelle en arabe *katmân* ou *taqiyya*, la dissimulation systématique que pratiquaient les mystiques hétérodoxes à l'égard de leurs idées et de leurs buts.

Ce premier Livre blanc ou memorandum Churchill, publié le 3 juin 1922, était en effet un programme officiel qui exposait comment le gouvernement de Sa Majesté entendait appliquer le mandat qui allait lui être confié. Les violentes réactions arabes, en Palestine et ailleurs, avaient fait comprendre la nécessité de tenir compte sérieusement de cette opposition et d'interpréter dans ce sens la déclaration Balfour. Il était dit notamment :

« On est allé jusqu'à dire que la Palestine doit devenir aussi juive que l'Angleterre est anglaise. Le gouvernement de Sa Majesté considère qu'une telle attente ne repose sur rien [...] Les termes de la déclaration (Balfour) [...] n'indiquent pas que la Palestine tout entière devrait être convertie en un Foyer national juif, mais bien qu'il faudrait fonder un tel foyer en Palestine. » Le gouvernement britannique n'avait jamais envisagé « la disparition ou la subordination de la population arabe, de son

66. Arthur RUPPIN, *Les Juifs dans le monde moderne*, trad. française, Payot, Paris, 1934, p. 380-382.

langage ou de ses traditions en Palestine ». Enfin, « lorsqu'on demande ce qu'il faut entendre par le développement du Foyer national juif, on peut répondre qu'il ne s'agit pas d'imposer la nationalité juive à tous les habitants de la Palestine, mais de développer la communauté juive déjà existante avec le concours des Juifs des autres parties du monde, afin qu'elle devienne un centre auquel le peuple juif, dans son ensemble, puisse s'intéresser sur le plan de la religion et de la race et dont il puisse s'enorgueillir ». La Transjordanie était détachée de la Palestine, et par conséquent de la zone où l'implantation sioniste pouvait s'exercer. L'immigration serait limitée en fonction de « la capacité économique du pays à absorber de nouveaux arrivants ». En contrepartie, on affirmait au départ l'intangibilité de la déclaration Balfour et que les Juifs seraient en Palestine en vertu d'un droit et non d'une tolérance⁶⁷.

Le gouvernement britannique pressa l'Organisation sioniste de donner son accord officiel à ce document avant que le mandat britannique sur la Palestine ne soit officialisé. Il en fit même une condition. L'Organisation tenait avant tout à l'adoption par la S.D.N. du texte de ce mandat qui reconnaissait officiellement, sur le plan du droit international, la validité de la déclaration Balfour et consacrait la si nécessaire protection anglaise. Elle décida — unanimement — de faire *katmân* dans la conviction que « le Livre blanc, s'il est appliqué honnêtement et consciencieusement, nous offre un cadre pour constituer une majorité juive en Palestine et pour y faire émerger éventuellement un État juif ». Ainsi opinait même le sioniste le plus extrémiste, le futur fondateur du parti révisionniste, Vladimir Jabotinsky, dont la réaction fut accueillie avec joie par Weizmann qui craignait son intransigeance⁶⁸.

C'est donc avec l'accord sioniste sur l'interprétation

67. Cf. A. RUPPIN, *op. cit.*, p. 380 et s.; T. R. FEIWEL, *L'Anglais, le Juif et l'Arabe en Palestine*, trad. française, éd. de France, Paris, 1939, p. 122 et s.

68. C. WEIZMANN, *Trial and Error*, édition citée, p. 361.

de la déclaration Balfour excluant un État juif que fut présenté à la Société des Nations le projet de texte accordant à la Grande-Bretagne le mandat sur la Palestine et que la Société des Nations le ratifia le 24 juillet 1922. Pourtant, la direction sioniste ne l'acceptait qu'en entendant bien le tourner, s'en servir pour établir une situation qui rendrait inévitable un jour le surgissement de cet État juif auquel on pensait toujours et dont on ne parlait (officiellement) jamais. Seule une minorité parmi les dirigeants politiques sionistes prenait pour but, de façon sincère et résolue, cet État binational équilibré entre les deux ethnies qu'Arthur Ruppin représente comme l'objectif admis et officiel de l'Organisation sioniste.

Cependant, cette dissimulation était dénoncée par les sionistes extrémistes comme néfaste et comme conduisant objectivement les dirigeants à accepter l'idée d'une transition graduelle, indolore, pacifique, sans problèmes, vers le but final. Ce fut la thèse de l'impatient V. Jabotinsky (qui pourtant avait signé la lettre d'acceptation du mémorandum Churchill) et du parti révisionniste qu'il fonda, demandant la révision radicale du mandat, la création le plus tôt possible d'un État juif des deux côtés du Jourdain, fût-ce par des méthodes autoritaires et militaires, la constitution d'une Légion juive qui permettrait d'aboutir à ces buts et de protéger une immigration massive sans se soucier des interférences arabes. « Les assurances des autres groupes sionistes, écrit un professeur juif autrichien, selon lesquelles ils ont le même but en vue, mais ne le mentionnent pas pour des raisons diplomatiques, ne sont pas jugées dignes de foi par les révisionnistes ⁶⁹. » En vérité, c'était la volonté de puissance de Jabotinsky, désireux avant tout de prendre la place de Weizmann à la tête de l'Organisation sioniste, ambition que dénonce

69. W. STEIN, dans *Vallentine's Jewish Encyclopaedia*, éd. A. M. Hyamson and A. M. Silberman, Shapiro, Vallentine and Co, Londres, 1938, p. 552b.

Weizmann⁷⁰, qui le poussait ainsi à semer des doutes injustifiés sur les sentiments de la direction en place.

Mais la direction sioniste, protestant vis-à-vis du monde extérieur de son désir d'éviter la constitution ultérieure d'un État national juif, se comportait à l'intérieur comme si l'aboutissement naturel de son projet était un tel État. C'était à peu près fatal, puisque le projet sioniste avait pour programme précisément de remédier à la situation des Juifs comme minorité dispersée, inorganisée ou organisée seulement en tant que communauté soumise à un État non juif, exposée à la déperdition de ses membres par assimilation si elle était ouverte, à l'oppression collective si elle était fermée. Le projet attirait surtout les Juifs, séduits par ce programme, tout particulièrement dans les débuts, quand les conditions d'établissement en Palestine étaient dures. Aussi, dès l'origine, les Juifs de Palestine formèrent un *yishouv*, c'est-à-dire un établissement de population, une colonie, aussi cohérente que possible et fermée sur elle-même. Dès 1910, le *kaymakam* (disons sous-préfet) de Nazareth, patriote arabe pendu cinq ans plus tard par Djemal Pacha, écrit :

« Les Juifs ne se mêlent nullement avec les Ottomans ; ils ne leur achètent rien. Ils ont une banque spéciale [...] Dans chaque village et chaque colonie, ils ont fondé un comité central et une école [...] Les Juifs ont aussi un drapeau bleu au milieu duquel est l'Etoile de

70. C. WEIZMANN, *Trial and Error*, éd. citée, p. 420. L'exaltation actuelle de ce personnage en Israël est inquiétante. Je citais en 1953 (d'après L. DENNENS, *Where the Ghetto ends*, A. H. King, New York, 1934, p. 233) l'hymne que chantait la jeunesse dorée juive polonaise paradant en uniformes brun, en jetant des pierres dans les vitrines des journaux juifs de gauche : « L'Allemagne à Hitler! — L'Italie à Mussolini! — La Palestine à nous! — Vive Jabotinsky! » Judah L. Magnes écrit amèrement en 1946 à propos des projets (prématurés) de Jabotinsky : « Il trouva une grande audience chez les Polonais, ces Polonais qui font maintenant ces pogromes. Ils voulaient se débarrasser des Juifs en Pologne et acceptèrent par conséquent son plan d'évacuation » (dans *Towards Union in Palestine*, Ihud Association, Jérusalem, 1947, p. 17). Le mouvement révisionniste a en effet trouvé un appui actif dans la droite polonaise jusque vers 1938.

David [...] Ils arborent ce drapeau au lieu du drapeau ottoman [...] Quand les Juifs s'adressent aux autorités administratives, ils déclarent qu'ils sont inscrits sur les registres ottomans (c'est-à-dire qu'ils sont sujets ottomans), mais c'est un mensonge et une tromperie ⁷¹... »

Le mandat accordé à la Grande-Bretagne prévoyait d'ailleurs, en son article 4, qu'un « organisme juif convenable sera officiellement reconnu et aura le droit de donner des avis à l'administration de la Palestine et de coopérer avec elle dans toutes questions économiques, sociales et autres, susceptibles d'affecter l'établissement du Foyer national juif et les intérêts de la population juive en Palestine ». Cet organisme devrait être l'Organisation sioniste « pour autant que, de l'avis du mandataire, son organisation et sa constitution seront jugées convenables ⁷² ».

Dans la Palestine mandataire, les Juifs étaient certes par la force des choses plus ou moins mêlés aux Arabes et aux Anglais, surtout dans l'administration. Suivant la pratique et la théorie ottomanes qui se continuaient, les divers groupes ethnico-religieux avaient un certain degré d'autonomie interne. C'est ce qu'on appelle le système des *millet-s*, conservé encore aujourd'hui partiellement au Liban et en Israël, tout particulièrement dans le domaine du statut juridique personnel. Mais, dès l'entrée des Anglais à Jérusalem en décembre 1917, la communauté juive se donnait une organisation proprement politique avec un Comité provisoire qui faisait place, en octobre 1920, à une sorte d'Assemblée constituante avec un Comité exécutif. L'organisation fut consacrée par un règlement britannique (30 décembre 1927) amendé le 1^{er} mars 1930 après de laborieuses négociations avec les représentants du *yishouv*. Celui-ci (sauf ses membres qui s'y refusaient) élisait des députés à une assemblée représentative (*aséfat han-nivkharim*, « assemblée des députés »). Celle-ci élisait à

71. N. MANDEL, « Turks, Arabs and Jewish Immigration... », p. 95 et s.

72. E. ROSSI, *Documenti...*, p. 114.

son tour chaque année un conseil général (*Vaad Leoumi*, Comité national), responsable devant l'Assemblée, qui choisissait lui-même en son sein un exécutif. On avait ainsi une sorte de gouvernement propre au *yishouv*, doté de pouvoirs quasi étatiques sur ceux qui reconnaissaient son autorité (et dont s'excluaient par exemple les extrémistes religieux antisionistes). L'Assemblée pouvait lever des impôts sur ses mandants. Elle organisait les activités sociales du *yishouv*, était responsable de l'instruction publique et indirectement de l'organisation religieuse de celui-ci. A la veille de la guerre de Palestine, le gouvernement du *yishouv* pouvait ainsi organiser un service militaire parmi ses « administrés ».

Le *yishouv* formait ainsi un bloc, divisé par des querelles internes souvent graves, mais uni dans l'ensemble face à l'extérieur et doté d'organismes qui exprimaient cette quasi-unité. En face, les Arabes étaient divisés en plusieurs communautés religieuses, musulmanes et chrétiennes, dont le trait d'union était seulement des partis politiques fluctuants et opposés. Les Juifs étaient aussi unis par des réseaux quasi autonomes dans le domaine économique : coopératives, organisation centrale de distribution, syndicats groupés dans la puissante Histadrout qui fonctionnait également comme entrepreneur capitaliste, banquier, assureur, propriétaire foncier, et faisait fonctionner une sorte de sécurité sociale. Aussi, en 1946, un Libanais pouvait soutenir devant l'École française de droit de Beyrouth une thèse de doctorat sur « Les éléments de formation d'un État juif en Palestine » en relevant les caractéristiques étatiques du *yishouv*⁷³.

Ainsi, comme on l'a montré ci-dessus, la base organisationnelle de l'État juif étant bien établie, l'immigration pratiquée grâce au mandat britannique et à la protection qu'il offrait ayant accru sa base démogra-

73. Robert Abdo GHANEM, *Les Éléments de formation d'un État juif en Palestine*, thèse, Société d'impression et d'édition, Beyrouth, 1946 (Faculté de droit de l'université de Lyon, École française de droit de Beyrouth). La date de la soutenance est le 16 avril 1946.

phique jusqu'à atteindre le tiers de la population totale du pays, la lutte pour les objectifs ultimes pouvait être engagée. Elle se fit en deux temps. Quoique bien peu de sionistes soient venus de Grande-Bretagne, ce pays jouait vis-à-vis de la Palestine le rôle de métropole d'une colonie de peuplement, car, bon gré, mal gré, il avait protégé la formation et la croissance du *yishouv* comme il avait, par exemple, protégé autrefois la colonisation britannique en Amérique du Nord, comme la France avait protégé la colonisation française en Algérie. De façon classique, dans ces conditions, des tensions surgissent souvent entre métropole et colonie, les colons étant souvent gênés par les réglementations imposées par la métropole, législation qu'ils ne contrôlent pas ou du moins pas entièrement et qui leur paraît souvent « déphasée » par rapport aux conditions locales. C'est surtout le cas lorsque la métropole, envisageant une politique internationale à l'échelle mondiale, doit tenir compte des intérêts et des aspirations des indigènes. Le fait que les colons juifs palestiniens n'étaient nullement issus de la population britannique, qu'ils disposaient certes de moyens de pression sur le gouvernement britannique, mais bien moindres que ceux dont disposaient par exemple les « Pieds noirs » sur le gouvernement français, rendait Londres bien plus disposé à les sacrifier. La conjoncture avait rendu les intérêts arabes beaucoup plus précieux auprès des Anglais que ceux du *yishouv*. La tournure des événements à la veille de la guerre poussa les Britanniques à renoncer aux demi-mesures envisagées depuis quelques années et à publier le Livre blanc, qui, sans donner toute satisfaction aux Arabes, prenait carrément parti contre les espoirs sionistes.

La première révolte fut donc dirigée contre la Grande-Bretagne. La limitation de l'immigration dans les conditions atroces du grand massacre des Juifs d'Europe donna une résonance humaine inégalable, dans le *yishouv* et même au-dehors, à l'appel à la lutte. Cette lutte se fit, on le sait, par des méthodes terroristes, les seules à la disposition des colons juifs à cette époque.

Elle renforça puissamment leur cohésion et leur organisation militaire plus ou moins clandestine. Ce fut bien une guerre d'indépendance, mais du *yishouv* contre la Grande-Bretagne. Les indigènes (les deux tiers de la population) restèrent spectateurs, leurs propres aspirations à l'indépendance leur interdisant de prendre parti pour l'un ou pour l'autre des « belligérants »⁷⁴.

La radicalisation de la lutte antibritannique était partie des groupes juifs extrémistes (l'Irgoun ou Etzel et surtout le Lehi ou groupe Stern), qui regardaient vraiment les Britanniques comme des oppresseurs et avaient vis-à-vis d'eux les réactions classiques des colonisés envers des colonisateurs maintenant de force un peuple sous le joug⁷⁵. Le fondateur du Lehi,

74. [J'ai eu le tort de ne pas évoquer, ici ou ailleurs dans mon texte, le rôle capital joué par la révolte des Arabes palestiniens de 1936 à 1939, sur laquelle je n'étais pas très bien informé alors. Cette révolte importante contre le régime britannique et la colonisation sioniste — bien antérieure, on le voit, à la révolte juive — tourna vite à la révolte paysanne aussi bien contre les grands propriétaires palestiniens. Elle fut réprimée par l'armée britannique aidée par les milices juives. Les conséquences furent très importantes par la suite sur deux plans. Les péripéties de la lutte et la répression privèrent le mouvement palestinien de personnalités qui eussent pu jouer le rôle de chefs quelques années plus tard. Le peuple palestinien se trouvait décapité. D'autre part, les milices juives s'aguerrirent, gardèrent des armes qui leur avaient été distribuées ou qu'elles avaient achetées, bref purent mieux se préparer aux combats futurs. Un livre capital a paru maintenant sur le sujet, celui de Yehoshua Porath qui, en deux volumes, traite magistralement de tout le développement du mouvement palestinien sous le mandat britannique et, dans le second, donne une analyse très détaillée de la révolte de 1936-1939 : *The Emergence of the Palestinian-Arab National Movement (1918-1929)*, Frank Cass, Londres, 1974 ; *The Palestinian-Arab Movement : II. From Riots to Rebellion (1929-1939)*, *ibid.*, 1977. Un de mes élèves libanais prépare une thèse apportant en outre le dépouillement d'autres sources arabes.]

75. Un document particulièrement révélateur est l'ouvrage de la speakerine du groupe Stern, Guéoula COHEN, *Souvenirs d'une jeune fille violente* (texte français adapté par M. Politi, Gallimard, coll. L'Air du temps, Paris, 1964), monument d'hystérie nationaliste quasi démentielle. Pas un instant l'idée ne l'effleure que les Arabes au milieu desquels elle se meut, dont, yéménite, elle parle la langue, pourraient avoir quelque chose à dire sur le destin de « son pays ».

[Cette appréciation avait été relevée par des sionistes ou pro-israé-

Abraham Stern, poussait la logique jusqu'à préconiser l'alliance avec tous les ennemis de la Grande-Bretagne, y englobant l'U.R.S.S. et même, paraît-il, Hitler ⁷⁶. Cet

liens comme marquant bien le caractère excessif de mes jugements. On comprendra que j'aie été fort amusé, onze ans plus tard, quand la même Guéoula Cohen, devenue député à la Knesset, se fit expulser de la salle des séances de cette Assemblée le 25 septembre 1978 à cause de ses continuelles interruptions du discours de Menahem Begin qu'elle accusait de trahison et d'avoir bradé les terres conquises par Israël en signant les accords de Camp David. Je retrouvai même le mot « hystérie » sous des plumes israéliennes. Cela n'empêche pas que son « hystérie » avait été admirée et imitée antérieurement. Elle a, plus tard, eu des effets fort graves de l'aveu de bon nombre de sionistes. En 1979, dégoûtée décidément des « abandons » de Begin, elle se sépare du Likoud. Elle forme un mouvement d'extrême droite, Ha-tehiyyah, « la Renaissance », qui a deux députés seulement. Il n'empêche que ce groupuscule, par l'effet du chantage à la trahison et de la surenchère, réussit à faire voter le 30 juillet 1980, par 69 voix (y compris celles de la gauche travailliste) contre 15 et 3 abstentions, une loi qui gêne beaucoup de ceux qui se sentent obligés de l'approuver tout en craignant ses conséquences. Il s'agit de la fameuse loi qui proclame « Jérusalem réunifiée, capitale éternelle d'Israël ». Au moment où j'écris, Guéoula Cohen se prépare à imposer de la même façon une loi sur l'annexion du Golan. Certains traitent des relations entre la psychanalyse et l'histoire. Il y aurait lieu à une belle thèse : « De l'influence de l'hystérie sur la destinée des nations ».]

76. Selon Michel BAR ZOHAR, *Ben Gourion, le prophète armé*, Fayard, Paris, 1966, p. 99. Cf. la sterniste Guéoula Cohen : « [La Grande-Bretagne autrefois] était tout sourires et nous désignait l'adversaire à combattre : l'Allemagne nazie; déjà en 1940, Stern le visionnaire avait bien su discerner la dissimulation derrière le sourire et dénoncé le véritable ennemi à abattre, la Grande-Bretagne » (*Souvenirs d'une jeune fille violente*, p. 127 et s.); « Toute puissance intéressée à la liquidation de l'impérialisme britannique [doit être considérée] comme un allié naturel » (*ibid.*, p. 289).

[On dispose maintenant d'un livre capital du point de vue historique et comme document humain, celui de l'ancien dirigeant sterniste (mort en 1980) Nathan YALIN-MOR, *Israël, Israël... Histoire du groupe Stern (1940-1948)*, trad. française, Presses de la Renaissance, Paris, 1978. J'ai connu N. Yalin-Mor, dont l'itinéraire, après la période en question, avait été à l'opposé de celui de Guéoula Cohen. Il s'était rallié à l'idée de travailler à un compromis avec les dirigeants d'un futur État palestinien et participait à des colloques pour la paix israélo-arabe. Il n'était aucunement choqué par les méthodes terroristes que pouvaient employer ou au moins tolérer certains de ses interlocuteurs. Comme d'autres Juifs de Palestine, il les avait employées lui-même et avait au moins la franchise de le reconnaître,

état d'esprit n'avait pu naître que dans une situation bien différente de celle qui existait vingt ans plus tôt, alors que l'Anglais était plutôt le protecteur d'une population dispersée au milieu d'un monde hostile. Protecteur qui pouvait être réticent et même malveillant, qui ne dispensait pas d'organiser soi-même une défense autonome sur le plan local, mais dont on ne pouvait se passer. Rien d'étonnant à ce que ces mouvements aient touché surtout les jeunes. Peu à peu leur état d'esprit gagna l'ensemble des masses juives du *yishouv*, mobilisées dans la Haganah, armée quasi officielle, issue des groupes d'autodéfense qui se bornaient habituellement à la défensive. La lutte pour la liberté de l'immigration des malheureux réfugiés de l'Europe nazifiée entraînait tout le monde, et les restrictions britanniques, la répression contre le terrorisme avec sa dialectique habituelle rendaient à tous le « joug impérialiste » anglais odieux. Dans les premières phases de cette période, les dirigeants sionistes avaient jugé qu'il était temps de proclamer leurs buts ouvertement. Le 11 mai 1942, une réunion de l'American Zionist Organization à l'hôtel Biltmore à New York adoptait le programme qui lui était présenté par David Ben Gourion, président du comité exécutif de l'Agence juive. Ce « programme du Biltmore » demandait l'établisse-

d'en faire même la théorie et l'apologie. Il va jusqu'à s'élever contre l'humanisation de la méthode par l'avertissement téléphonique préalable aux occupants d'un local où des bombes vont exploser. C'est « incompatible avec les impératifs de la lutte contre l'occupant ; ces avertissements éliminaient l'effet de surprise générateur d'inquiétude et d'affolement chez l'ennemi, les attentats ne devenaient plus que des manifestations un peu vigoureuses, sans doute, mais sans portée réelle, sans l'impact d'un véritable combat » (p. 149). Il confirme que Stern recherchait une alliance avec les nazis (p. 93 et s.). Fort logiquement, l'émissaire du mouvement devait leur exposer que « nos projets d'immigration massive présentaient un avantage supplémentaire pour l'Allemagne en remplissant un de ses objectifs avoués : débarrasser l'Europe des Juifs » (p. 98). Mais quand des gens comme moi soulignent la convergence évidente des desseins antisémites et sionistes sur ce point, on se déchaîne contre nous en parlant de calomnie sacrilège, d'infamie abjecte, etc. !]

ment d'un État juif sur toute la Palestine, la création d'une armée juive, le rejet du Livre blanc de 1939 et l'immigration illimitée sous le seul contrôle de l'Agence juive. Le 10 novembre 1942, il était entériné par le comité restreint du conseil général de l'Organisation sioniste à Jérusalem et devenait ainsi le programme officiel du sionisme. Désormais, les dirigeants sionistes officiels ne se différenciaient plus des extrémistes que sur la tactique à utiliser pour faire accepter par la Grande-Bretagne l'objectif commun, reconnu par tous : pression brutale de l'action terroriste, ou mélange de diplomatie fondée sur les services rendus et de chantage.

Désormais, le programme d'un État binational équilibré qui avait séduit une dizaine d'années auparavant une minorité assez importante du *yishouv*⁷⁷ devenait inactuel et seuls quelques petits groupes d'idéalistes et de militants d'extrême gauche le soutenaient encore. L'exaltation de la lutte contre la « tyrannie britannique », la bonne conscience donnée au maximum par la tâche sacrée de sauvetage des rescapés de la tragédie des Juifs d'Europe avaient fait passer au second plan et presque oublier le problème arabe. En lisant les mémoires sur la lutte terroriste antibritannique, on est frappé de voir à quel point les jeunes exaltés qui veulent délivrer « leur pays » de la tyrannie ignorent « les indigènes », figurants qui se fondent dans le paysage, du moins en tant que sujets éventuellement actifs d'une revendication propre sur ce même pays. Le soutien anglais de plus en plus acquis à cette époque aux revendications nationales arabes qu'exprimaient surtout les rois et les grands propriétaires fonciers (mais qui traduisaient les aspirations profondes de tout leur peuple) faisait regarder couramment ces revendications comme émanant de marionnettes manipulées par l'Angleterre. On repoussait même avec indignation l'idée de

77. [Nous disposons maintenant sur cette tendance d'une excellente thèse soutenue à Genève par une Israélienne, Susan Lee HATTIS, *The Bi-National Idea in Palestine during Mandatory Times*, Shikmona Publishing Co, Haifa, 1970.]

partage que les Arabes rejetaient aussi pour des raisons contraires. Cela supposait implicitement que, dans l'État palestinien futur, judaïsé par l'immigration illimitée, les Arabes auraient le choix entre la subordination et le départ.

Le programme d'État juif n'en avait pas moins pour conséquence logique une guerre avec les Arabes que seule une force extérieure aurait pu empêcher. Cela avait été bien vu par les rares esprits gardant leur lucidité, alors que la plupart des sionistes évitaient le problème. En 1946, le grand philosophe juif Martin Buber, reprochant au sionisme officiel sa politique fondée primordialement sur la recherche d'accords internationaux au lieu de viser à un accord local, en Palestine, avec les Arabes intéressés, écrivait que le programme du Biltmore « interprété comme reconnaissant l'objectif de la " conquête " du pays par le moyen de manœuvres internationales n'a pas seulement soulevé la colère arabe contre le sionisme officiel, mais il a aussi rendu suspects tous les efforts tendant à une compréhension entre Juifs et Arabes aux yeux des Arabes qui imaginaient que ces efforts dissimulaient les intentions réelles officiellement reconnues ⁷⁸ ».

De même, Judah L. Magnes, président de l'Université hébraïque de Jérusalem, écrivait :

« Un État juif ne peut être obtenu, s'il l'est jamais, que par la guerre [...] Vous pouvez parler à un Arabe de n'importe quoi, mais vous ne pouvez lui parler de l'État juif. Et cela parce qu'un État juif signifie, par définition, que les Juifs gouvernent d'autres gens, d'autres gens qui vivent dans cet État juif [...] Jabotinsky savait cela il y a longtemps. Il fut le prophète de l'État juif. Jabotinsky fut ostracisé, condamné, excommunié. Mais nous voyons maintenant que presque tout le mouvement sioniste a adopté son point de vue [...] Il a dit dans ses

78. Martin BUBER, « The Bi-National Approach to Zionism », dans *Towards Union in Palestine, Essays on Zionism and Jewish-Arab Cooperation*, ed. M. Buber, J.-L. Magnes et E. Simon. Ihud Association, Jérusalem, 1947, p. 7-13, à la p. 11.

premiers écrits : " A-t-on jamais vu un peuple donnant son territoire de sa propre volonté? De même, les Arabes de Palestine ne renonceront pas à leur souveraineté sans violence. " [...] Toutes ces choses sont maintenant adoptées par ceux qui l'ont excommunié ⁷⁹. »

L'action terroriste et la force de pression de l'Organisation sioniste, en particulier sur les États-Unis, avaient convaincu les Britanniques que le mieux était de s'en aller et de laisser Juifs et Arabes face à face. La puissance révélée du *yishouv*, la force de sa base locale et de sa volonté d'autonomie, l'efficacité de sa « guerre » contre les Anglais avaient convaincu l'ensemble des puissances mondiales que sa coexistence pacifique avec les Arabes était utopique. Staline même dut faire le calcul un moment de viser sur lui comme force antibritannique, peut-être de faire succéder l'U.R.S.S. à la Grande-Bretagne comme protecteur. L'O.N.U. vota un projet de partage de la Palestine entre les deux ethnies le 29 novembre 1947. Elle s'avéra impuissante à en contrôler l'application de l'extérieur. La volonté affichée des Britanniques de retirer de Palestine à la date du 15 mai 1948 leurs troupes, seul élément capable d'imposer la paix, rendait fatal le heurt sanglant.

Dans cette lutte à triple étage, le combat contre l'opresseur métropolitain étant terminé, le combat contre l'opprimé en puissance pouvait commencer. Certes, on aurait pu, à ce point, sortir de la situation coloniale et, deux États ayant été reconnus par l'O.N.U., entrer dans la sphère de la politique internationale. Les sionistes reprochent aux Arabes de n'avoir pas choisi cette solution en acceptant la décision de l'O.N.U., pourvue même de la caution progressiste de l'U.R.S.S.

Je n'essaie pas ici de déterminer ce qui aurait pu ou dû être fait selon divers critères moraux, mais d'expli-

79. Judah L. MAGNES, « A Solution through Force? », dans le même recueil, p. 14-21. Magnes, homme d'une conscience admirable, désespéré de l'échec de ses idées, a fui le jeune État d'Israël pour mourir aux États-Unis

quer les réactions arabes si souvent incomprises en Europe et comment elles pouvaient se fonder sur la nature des faits. Pour les masses arabes, l'acceptation des décisions de l'O.N.U. eût signifié la capitulation sans conditions devant un diktat de l'Europe, tout à fait de même type que la capitulation des rois noirs ou jaunes du XIX^e siècle devant la canonnière braquée sur leur palais. L'Europe avait collectivement envoyé des colons qui avaient pour objectif de se saisir d'une partie du territoire national. Pendant la période où une réaction indigène eût pu aisément bouter dehors ces colons, cette réaction avait été arrêtée par la police et les forces britanniques mandatées par la collectivité des nations européen-américaines. Cette réaction avait été désarmée moralement par l'assurance fallacieuse qu'il ne s'agissait que de l'implantation pacifique de quelques groupes malheureux et inoffensifs destinés à rester minoritaires. Et puis, au moment où le dessein réel de ces groupes se dévoilait publiquement, au moment où leur force collective lentement constituée à l'abri du mandat se révélait, le monde européen-américain, uni malgré ses divergences internes, de l'U.R.S.S. socialiste aux États-Unis ultra-capitalistes, voulait imposer aux Arabes d'accepter passivement le fait accompli. Pour les Arabes, la liquidation de la Seconde Guerre mondiale répétait amèrement les tromperies de celle de la Première. Comme alors les promesses faites pour obtenir leur concours ou au moins leur neutralité étaient trahies, une fois le résultat obtenu, par une coalition malicieuse des Européens, unis dans leur complicité de nantis en face du peuple qui leur avait accordé une certaine confiance. Le mandat de 1922 lui-même ne stipulait-il pas qu'il ne serait pas « porté atteinte aux droits et à la situation des autres parties de la population [les non-Juifs] » (art. 6), les présidents américains Roosevelt et Truman n'avaient-ils pas promis, dans des lettres à Ibn Séoud le 5 avril 1945 et le 28 octobre 1946, de ne prendre aucune décision concernant la Palestine sans une *full consultation* des Arabes et des Juifs, de ne rien décider qui serait contraire aux intérêts

arabes⁸⁰? Toutes ces promesses étaient maintenant violées. Aussi aucun Arabe ne pouvait renier ouvertement la réponse du Haut Comité arabe de Palestine :

« Tout essai par les Juifs ou toute autre puissance ou groupe de puissances pour établir un État juif sur un territoire arabe est un acte d'oppression auquel il sera résisté par la force en état de légitime défense⁸¹. »

Aussi la guerre de Palestine ne fut-elle considérée par personne en pays arabe comme une guerre de libération menée par des révolutionnaires juifs antibritanniques, et donc anticolonialistes, contre des féodaux jouisseurs poussant devant eux des paysans rétifs ou abrutis afin de sauvegarder leurs intérêts de classe, ainsi que la dépeint une version fort répandue dans la gauche européenne (et dont la contestation, il y a treize ans, me valut des injures dans *Les Temps modernes*), ainsi que veut encore la dépeindre A. R. Abdel-Kader dans le cadre d'une vision des choses proprement délirante. Elle ne put même pas être considérée comme une lutte entre deux États anciennement coloniaux, comme par exemple la lutte entre le Pakistan et l'Inde pour le Kachmir. Dans ce dernier cas, chacune des deux parties est plus ou moins soutenue, avec plus ou moins d'arrière-pensées, par un groupe de puissances ou l'autre avec des fluctuations dues à l'évolution de la situation internationale et locale. Chacun de ces groupes ou chacune de ces puissances cherche à utiliser le conflit pour fortifier son influence, une influence qui tire parti évidemment de la supériorité technique et économique du monde industriel. Mais aucun ne vise à confier la souveraineté d'une partie du sous-continent indo-pakistanaï à une population étrangère à ce sous-continent et émanant du monde européen-américain lui-même. Vue

80. Dans G. LENCZOWSKI, *The Middle East...*, p. 553, n. 9. Mais, d'autre part, un parlementaire américain sortant d'une entrevue avec Roosevelt déclare : « Je sens que le président sera le nouveau Moïse qui conduira les enfants d'Israël hors du désert » (*Palestine Post*, 6 mars 1944).

81. G. LENCZOWSKI, *op. cit.*, p. 396.

avec les yeux arabes et non sans justification objective, je crois l'avoir montré, la guerre de Palestine était une lutte contre un nouvel empiètement impérialiste sur le territoire d'un peuple colonial.

Vue du moins avec les yeux arabes au niveau des masses. Nul ne peut nier honnêtement l'indignation réelle du peuple arabe, surtout en Asie arabe plus directement concernée. Que les paysans égyptiens mobilisés aient ressenti peu d'intérêt et de compréhension pour la lutte ne signifiait pas quelque sympathie que ce soit pour les Juifs. Pour tous les éléments un tant soit peu politisés, par situation ou par éducation, l'envahisseur était en face. Il est vrai que les armées arabes disposèrent d'un certain appui britannique à divers niveaux. Mais cet appui, clandestin, non officiel, fut restreint. Il fut surtout le fait, pendant la tragique période qui sépara la décision de partage de l'O.N.U. et l'évacuation britannique, des militaires anglais laissés sans instructions claires ou en recevant de contradictoires, et que la longue phase précédente de terrorisme juif avait habitués à considérer les Juifs comme ennemis⁸². Comme l'écrivent les historiens sionistes (bengourionistes) Jon et David Kimche, « les Juifs ne pouvaient comprendre qu'ils récoltaient la rétribution des activités terroristes incessantes des deux organisations dissidentes : l'Irgoun et le groupe Stern⁸³ ». D'où beaucoup de décisions locales qui favorisèrent les Arabes. Dans une série de cas, les militaires anglais avertirent les Arabes de l'imminence de leur évacuation d'une garnison, leur permettant (souvent) de s'en saisir. De nombreuses armes britanniques semblent être alors passées dans des mains arabes. Cependant, les instructions reçues du

82. Par exemple, voir les confidences à J.-F. Rolland du *private Clifford A...*, soldat de Sa Majesté, dans *Ce Soir* du 10 avril 1947. Sur l'enchevêtrement des responsabilités anglaises à tous les niveaux et ce qui devait pousser les militaires anglais sur place à considérer qu'une politique pro-arabe l'emportait à Londres, cf. l'exposé fouillé de J. et D. KIMCHE, *Both Sides of the Hill, Britain and the Palestine War*, Secker and Warburg, Londres, 1960, p. 35 et s.

83. J. et D. KIMCHE. *op. cit.*, p. 94.

commandement par les troupes britanniques locales étaient simplement de se concentrer pour éviter toute nouvelle perte, de remporter autant de matériel militaire que possible, de se retirer avec le minimum de frictions en laissant chaque district à la communauté qui localement était le mieux placée⁸⁴. Les quelques actions réellement militaires des Britanniques avant leur départ furent pour essayer (sans y parvenir) d'empêcher une conquête juive sur des points de la zone attribuée aux Arabes par l'O.N.U., par exemple à Jaffa⁸⁵.

Des considérations de bien plus vaste portée que l'aide aux Arabes, visant notamment la situation de la guerre froide à cette date et les rapports britanniques avec les États-Unis ainsi que la grave crise économique qui secouait alors la Grande-Bretagne, inspiraient la politique de celle-ci. A la même époque, les Anglais se retirent de Grèce, de Birmanie, de l'Inde⁸⁶. Les divers ministères britanniques divergeaient, à l'accoutumée, dans leurs perspectives, mais se soumettaient à l'orientation politique du cabinet : se dégager du borbier palestinien. Ce n'est que plus tard, semble-t-il, avec l'évolution imprévue des événements locaux, que certains milieux britanniques conçurent l'idée qu'on finirait par faire appel à l'arbitrage de la Grande-Bretagne dans des conditions bien plus faciles pour elle que celles du mandat finissant. Le lendemain même de l'annonce du plan de partage, le 30 novembre 1947 à l'aube, des attentats arabes marquaient le refus arabe d'accepter l'État juif. La guérilla commença aussitôt, en présence des soldats britanniques observant une neutralité plutôt favorable aux Arabes, d'abord sur une échelle relative-

84. E. MONROE, *Britain's Moment...*, p. 169. Cf. J. et D. KIMCHE, *Both Sides...*, p. 86.

85. Raconté par le chef de l'Irgoun, Menahem Begin, *La Révolte d'Israël*, trad. française (tronquée), Plon, Paris, 1953, p. 286 et s. [trad. complète : *La Table ronde*, Paris, 1971, p. 401 et s.]. Comp. J. et D. KIMCHE, *Both Sides...*, p. 82 et 113. Cas d'intervention en faveur des Juifs, *ibid.*, p. 85 et 94.

86. Cf. E. MONROE, *Britain's Moment...*, p. 163 et s. ; J. et D. KIMCHE, *Both Sides of the Hill...*, p. 21 et s.

ment réduite : meurtres individuels par des tireurs embusqués, dynamitage d'immeubles, bombardements réciproques, attaques et représailles, celles-ci menées surtout au début par l'Irgoun ou le Lehi. Comme le disent les sionistes J. et D. Kimche : « Dans la chaîne des événements, il devint vite difficile de dire quelles étaient les attaques et quelles étaient les représailles ; mais toutes dérivait de la décision arabe de rejeter le vote de l'O.N.U. ⁸⁷. » Les volontaires de l'Armée arabe de libération, au nombre de quelques milliers dirigés par Fawzi al-Kaoukji, entrés en Palestine depuis janvier 1948, se livrèrent à quelques vaines attaques contre les colonies juives. Les attentats, risques, escarmouches et bagarres auxquels cette armée se livra justifiaient des représailles juives sur une plus grande échelle. Elles furent menées d'abord surtout par les formations dissidentes extrémistes de droite, l'Irgoun et le Lehi ou groupe Stern, qui accusaient l'armée semi-clandestine officielle de l'Agence juive, la Haganah, de passivité, voire de complicité avec les Britanniques. Les dirigeants sionistes officiels, en effet, hésitaient à abandonner complètement le recours aux appuis internationaux, aux États-Unis et même parfois à la Grande-Bretagne, espérant que l'O.N.U., d'une façon ou d'une autre, assurerait une transition indolore vers un État juif ou, à la rigueur, binational avec grande majorité juive, disposés à la rigueur également à se contenter, au moins dans un premier temps, du territoire attribué par le plan de partage de l'O.N.U. Au début, ils voulaient surtout montrer qu'ils étaient capables de défendre les zones juives et que par conséquent l'État juif était viable ⁸⁸. La

87. *Ibid.*, p. 78 et s.

88. Sur le « grand dessein » de D. Ben Gourion, parvenir à un accord tacite avec le roi Abdallah pour le partage de la Palestine sous l'égide de la Grande-Bretagne redevenue plus compréhensive, dessein ignoré des exécutants et qui explique bien des péripéties énigmatiques de la lutte, cf. le livre posthume écrit en prison par Israël BEER, *Bittahôn Yisraël* (La sécurité d'Israël), Amikam, Tel-Aviv, 1966, notamment le chapitre 2 (p. 115-215). Il faut espérer que ce livre important d'un homme disposant de renseignements de première main sera traduit en une langue européenne.

résonance de l'extrémisme nationaliste dans les masses juives, orchestrée par l'Irgoun et le Lehi, renforcée d'abord par les dégâts des irréguliers arabes, puis par leurs attaques plus systématiques notamment pour bloquer la Jérusalem juive, les entraîna eux aussi à l'attaque, d'abord à titre de représailles de moins en moins sélectives, d' « avertissements » spectaculaires pour décourager des attaques arabes éventuelles, enfin pour s'assurer le maximum de terrain possible le jour du départ des Britanniques. Les attaques principales furent menées contre Jaffa, îlot arabe en territoire juif suivant le plan de l'O.N.U., mais pistolet braqué sur Tel-Aviv, ainsi que pour dégager les quartiers juifs de Jérusalem (territoire international selon le même plan) et la route qui la reliait aux régions juives.

Les États arabes pendant toute cette période tinrent conférence sur conférence, très peu disposés au départ à s'engager profondément dans l'affaire pour la plupart, espérant qu'une simple démonstration de force ferait capituler les Juifs et qu'un accord viendrait ensuite qui leur laisserait moins de territoire que l'O.N.U. ne leur en avait accordé. C'était aussi une des rares idées cohérentes qui émergeaient à Londres, chez certaines autorités gouvernementales. Les décisions d'intervention résultèrent du heurt des intérêts entre États arabes, de l'ambition du roi Abdallah de Transjordanie d'étendre ses États aux dépens de la Palestine cisjordanienne, du désir des autres de le contrer ou du moins de réduire ses acquisitions. Abdallah essaya à deux reprises, par des entrevues secrètes avec Golda Myerson, de convaincre les Juifs de s'entendre avec lui, et ses suggestions, officiellement repoussées, ne furent pas sans effet. Les contacts du département politique de l'Agence juive avec d'éminents politiciens arabes des moins belliqueux contribuèrent à convaincre les dirigeants du *yishouv* qu'ils n'avaient pas à craindre une intervention extérieure. Ils sous-estimaient l'effet produit par la crainte de la création d'une Grande Jordanie sous protection britannique et surtout, une fois de plus, le facteur dominant qui rendait cette intervention inévitable, la

pression sur les souverains et les politiciens de l'ardent nationalisme arabe⁸⁹.

Les armées arabes régulières qui entrèrent en Palestine à partir du 15 mai 1948 avaient des plans d'attaque à longue portée, mais ne purent finalement occuper, sauf exceptions rares, qu'une partie des zones laissées aux Arabes par le plan de l'O.N.U.⁹⁰. La plupart venaient de pays longtemps occupés par les Britanniques et avaient été, dès leur formation, munies d'armes britanniques. L'armée transjordanienne, connue sous le nom de Légion arabe (6 000 hommes dont 4 500 disponibles pour l'entrée en Palestine selon Glubb, 9 200 selon I. Beer), était commandée depuis 1939 par le major anglais Glubb Pacha, servant à titre transjordanien. Toutes les armées arabes engagées disposaient de 25 000 soldats environ contre un nombre à peu près égal au départ de soldats israéliens aux lignes de communication bien moins étendues⁹¹. Mais, en juillet, il y avait 60 000 soldats juifs contre 40 000 soldats arabes⁹².

Les Arabes furent battus par suite d'une série de facteurs, dont la division entre les Etats « coalisés », l'inexpérience militaire et la présomption ne furent pas les moindres⁹³. Leurs armées officielles étaient au départ assez richement dotées en armes, bien plus assurément que la Haganah. Mais l'embargo décrété par

89. J. et D. KIMCHE, *Both Sides...*, p. 45 et 64.

90. Exposé minutieux d'A.-M. GOICHON, « Les Responsabilités de la guerre de Palestine » dans *Correspondance d'Orient, Études*, Bruxelles, t. VII, 1965, p. 3-28 [repris dans son livre *Jordanie réelle*, vol. I, Desclée De Brouwer, Paris, 1967, p. 256 et s.]. Cf. GLUBB PACHA, *Soldat avec les Arabes*, trad. française, Plon, Paris, 1958, p. 43; et surtout J. et D. KIMCHE, *Both Sides...*, et I. BEER, *Bittahôn...*, chap. 2.

91. Cf. GLUBB PACHA, *op. cit.*, p. 73 et s. Mais il s'exagère les chiffres israéliens (65 000 hommes). On peut, semble-t-il, faire plus de confiance aux chiffres avancés par J. et D. KIMCHE, *Both Sides...*, p. 160 et s.

92. *Ibid.*, p. 223; comp. p. 233 et 243.

93. Cf. LENCZOWSKI, *The Middle East...*, p. 398 et s., et par exemple J. et D. KIMCHE, *Both Sides...*, p. 218 et s.

l'O.N.U. (après le 29 mai) fut observé par la Grande-Bretagne, seule apte à fournir des munitions et des pièces de rechange pour les armes de modèle britannique dont disposaient la plupart des armées arabes⁹⁴.

Les Arabes n'avaient aucune usine d'armes ou de munitions, alors que les Juifs fabriquaient certains armements comme des mortiers et des bombes de mortiers. Surtout, les Juifs disposèrent, malgré l'embargo, de substantielles fournitures d'armes tchécoslovaques et autres. Les réseaux de la Haganah en Amérique et en Europe, disposant de complicités étendues, surent organiser l'achat et l'expédition des armes, le recrutement et l'acheminement de volontaires et de mercenaires avec une ingéniosité hors de pair, un grand brio et l'aide clandestine d'autorités officielles comme en France et en Yougoslavie par exemple, malgré l'opposition des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Un navire transportant des armes tchèques à l'armée syrienne fut coulé par un commando de la Haganah dans l'Adriatique près de la côte italienne qu'il venait de quitter. Si les Égyptiens purent acheter des armes à l'Italie et bénéficièrent sans doute de complicités britanniques, les deux trêves imposées par l'O.N.U. semblent avoir profité surtout à l'armement des Juifs⁹⁵.

Dans l'ensemble, et sans entrer dans le détail inextricable des obscures accusations réciproques, il est clair que le déroulement de la guerre ne fit rien pour enlever aux Arabes l'idée qu'ils avaient en face d'eux une puissante colonie soutenue par l'ensemble des nations européen-américaines. C'était là la véritable métropole

94. Cf. LENCZOWSKI, *op. cit.*, p. 398, n. 39; J. et D. KIMCHE, *op. cit.*, p. 223. Les Égyptiens tournèrent la difficulté en pillant les magasins britanniques de la zone de Suez. Les volontaires de l'Armée de libération étaient particulièrement mal équipés (J. et D. KIMCHE, *op. cit.*, p. 81 et s.).

95. Sur tout cela, on peut lire les souvenirs instructifs du colonel B. KAGAN, *Combat secret pour Israël*, Hachette, Paris, 1963, avec une préface de J. Lartéguy dont on eût pu se dispenser et qui dit simplement le contraire de l'auteur (sur l'aide tchèque). Comp. J. et D. KIMCHE, *Both Sides...*, p. 204 et s.

du *yishouv* et elle jouait son rôle en favorisant au total celui-ci, toutes divergences idéologiques mises de côté, et malgré les efforts de neutralité des gouvernements britannique et américain, l'administration de l'O.N.U. et les quelques sympathisants actifs de la cause arabe en Europe et en Amérique, éléments des plus douteux et justement exécrés dans leurs pays. Ceux-ci ne furent pratiquement d'aucune utilité à l'action militaire arabe, alors que l'action israélienne tirait grand parti de ses innombrables sympathisants dans la métropole collective.

La situation dans l'État d'Israël n'a pu démentir cette analyse. Le *yishouv* a considéré — à juste titre d'ailleurs — la minorité arabe restée dans les frontières de l'État comme une cinquième colonne potentielle. Les mesures discriminatoires à son égard découlaient logiquement de cette considération⁹⁶.

Concluons cette esquisse rapide. L'implantation, dans la Palestine de peuplement arabe, d'une nouvelle population d'origine européenne s'est faite à la suite d'un mouvement idéologique européen, sous l'influence du groupe de pression qu'il représentait. Il est arrivé à sa fin ultime, la domination sur le territoire où s'implantaient les immigrants, grâce à un acte politique britannique, la déclaration Balfour à laquelle la victoire des Alliés sur l'Empire ottoman et leur assentiment à la décision britannique donnèrent force de loi internationale, puis grâce à la protection offerte par le mandat britannique qui permit la formation d'une base suffisante, enfin grâce à une guerre dirigée d'abord contre la Grande-Bretagne devenue réticente, puis contre les indigènes arabes soutenus par leurs « congénères ». Cette double lutte fut gagnée grâce à la puissance du sentiment nationalitaire du *yishouv*, à sa supériorité normale dans le maniement des techniques européennes

96. Cf. Walter SCHWARZ, *The Arabs in Israel*, Faber and Faber, Londres, 1959, livre remarquablement juste de ton d'un journaliste britannique qui a passé dix-huit mois en Israël, voyageant à dos d'âne dans les zones arabes avec sa femme.

en matière d'armes et d'organisation, à la force de **pression** dont il disposait en Europe et en Amérique, au **sentiment** de culpabilité des Européo-Américains en **face** des crimes commis par les Allemands, leurs frères en **européanité**, et à leur désir de se disculper sans grand **mal**, au seul détriment de tiers non européens. Au cours **de** tout ce processus, les aspirations et les intérêts de la population indigène arabe ne furent pris en considération que de façon très secondaire par les dirigeants sionistes. Le point de vue international primait le point de vue intranational (intérieur à la Palestine), comme disait Martin Buber. Même l'accord éphémère entre Fayçal et Weizmann se situait par rapport à la grande politique des puissances. Fayçal, obsédé par son désir d'un grand royaume hachémite à tout prix, était prêt à marchander la cession plus ou moins totale de la Palestine aux sionistes contre l'appui juif, diplomatique, financier et technique, au futur grand État arabe qu'il dirigeait, sacrifiant la partie au tout dans la veine de la politique dynastique traditionnelle. Sa « modération » ne put aboutir parce qu'il avait besoin, contrairement aux dynastes passés, de l'appui à ses revendications des masses arabes du Proche-Orient. Or rien ne put gagner les nationalistes syriens et encore moins les Arabes de Palestine à ses vues sur la cession de la Palestine. Étant le chef, il fut contraint de suivre ses troupes. La relative « bonne volonté » de son frère Abdallah, un quart de siècle plus tard, sur des bases analogues, vit ses effets en bonne partie annulés par les mêmes facteurs.

La progression puis le succès du mouvement sioniste se situent donc bien dans le cadre de l'expansion européenne vers les pays de ce qui s'appela plus tard le tiers monde. Étant donné les buts initiaux du mouvement, il était impossible qu'il en fût autrement. Une fois les prémisses posées, la logique implacable de l'histoire en faisait apparaître les conséquences. Vouloir créer un État purement juif ou à dominance juive dans la Palestine arabe au xx^e siècle, cela ne pouvait mener qu'à une situation de type colonial avec développement (tout à fait normal sociologiquement parlant) d'un état

d'esprit raciste⁹⁷ et, en dernière analyse, à un affrontement militaire des deux ethnies. On comprend qu'à plusieurs reprises les dirigeants sionistes aient repoussé des compromis pacifiques avec les Arabes, craignant que ces compromis ne leur garantissent pas l'assurance de dominer la future Palestine⁹⁸. On comprend fort bien la réponse de Golda Myerson (devenue Golda Meir), longtemps ministre des Affaires étrangères d'Israël, restée au faite des honneurs fidèle à l'optique résolue et bornée de la militante sioniste américaine qu'elle devint à dix-sept ans. Un membre américain de la dernière commission anglo-américaine qui enquêta en Palestine en 1946 lui demanda :

— Si les Juifs en tant que minorité avaient les mêmes privilèges que ceux que vous promettez aux Arabes en tant que minorité, vous estimeriez-vous satisfaits ?

— Non, monsieur, répondit Golda Myerson. Car il faut qu'il y ait un endroit au monde où les Juifs ne soient pas une minorité⁹⁹.

On ne peut nier la cohérence de ce type de pensée centré sur une certaine solution et dédaignant les droits de l'autre. On ne peut non plus en conclure que l'autre avait le devoir moral de s'incliner, ni s'étonner que cette solution ait suscité chez lui de violentes réactions. Suivant l'échelle de valeurs qu'on a adoptée, on peut

97. Seules une vision raciste ou une conception mystique de la « judaïcité » (cette dernière fréquente chez les Européens de gauche) peuvent faire s'étonner que les conditions qui provoquent partout ailleurs l'apparition d'un état d'esprit raciste (clivage ethnique coïncidant avec un clivage social) opèrent aussi chez les Juifs.

98. L'histoire de ces tentatives a été surtout faite (en hébreu) par le militant orientaliste Aaron Cohen, du Mapam. Cf. en dernier lieu son gros livre *Yisrael ve-ha-ôlam ha-'aravi* (Israël et le monde arabe), Marhavia, Sifriat Po'alim (ha-shômer ha-tsa'ir), 1964. Sur l'une d'elles, en 1936, où les Arabes étaient disposés à accepter un fort contingent annuel d'immigration juive suivant les critères d'alors, cf. les documents édités par *Ner*, vol. 12, n° 9-10, juillet-août 1961, p. 24 et s. En 1943 encore, une offre arabe d'État binational avec parité des populations est repoussée par l'Agence juive; cf. Nathan HOFSHI, dans *Towards Union in Palestine*, p. 39. [Voir aussi le livre de L. S. HATTIS, *The Bi-National Idea...*, *op. cit.*].

99. D'après Marie SYRKIN, *Golda Meir*, p. 133.

juger le but louable, le tort infligé aux Arabes inexistant, minime ou compensé par des avantages importants, les moyens excusables ou même louables eux aussi. Mais on ne peut nier honnêtement le cadre où s'inséra ce projet. Il est possible, de même, de juger différemment de l'expansion européenne. L'historien peut ne pas la juger du tout et se borner à la constater. Mais si on la juge, si on la condamne, si on s'en indigne, si on exalte les réactions des peuples colonisés, la moindre rigueur de raisonnement devrait empêcher d'utiliser deux façons différentes de juger et d'évaluer. Quitte à être classé parmi les schizophrènes par M^{me} Éliane Amado Lévy-Valensi, je persiste à penser que le fait d'être juif ne contraint pas à employer deux poids et deux mesures. Ou alors il faut être franc et déclarer qu'en tout état de cause un groupe donné d'hommes a toujours raison, à savoir celui auquel on appartient — ici, suivant les critères antisémites et sionistes, le groupe des Juifs. Une telle conviction de l'impeccabilité de son groupe « ethnique » est un phénomène fréquent dans l'histoire des groupes humains. On appelle cela le racisme.

II. OBJECTIONS ET RESTRICTIONS

Cette mise en perspective générale atteinte, il reste à passer en revue les objections qu'elle soulève. Toutes sont fondées naturellement sur des faits réels et certaines conduisent à des conclusions qui limitent ou au moins qualifient la définition générale du processus.

Je ne parlerai que pour mémoire des droits historiques sur la terre de Palestine qui seraient dévolus à tous les Juifs, ne faisant pas à mes lecteurs l'affront de les croire séduits par cet argument. Le dernier État juif vraiment indépendant de Palestine est mort en 63 avant notre ère, quand Pompée s'empara de Jérusalem; les derniers soubresauts de la nation juive de Palestine datent de la révolte de Bar Kokhba en 135. La population juive de la Palestine romaine s'amenuisa par suite des déportations et réductions en esclavage qui

suivirent les deux grandes révoltes, mais surtout par l'émigration (considérable bien des siècles avant la destruction de l'indépendance) et par la conversion au paganisme, puis au christianisme, puis à l'Islam. Il est très probable — et l'anthropologie physique tend à le démontrer — que les habitants dits arabes de la Palestine (en majorité d'ailleurs des arabisés) ont beaucoup plus de « sang » des anciens Hébreux que la plupart des Juifs de la diaspora, dont l'exclusivisme religieux n'empêchait nullement l'absorption des convertis d'origine diverse. Le prosélytisme juif a été important en Europe occidentale même pendant des siècles et s'est poursuivi ailleurs pendant de longues périodes. Historiquement, il suffira pour s'en convaincre d'évoquer l'État juif d'Arabie du Sud au VI^e siècle à base sudarabique judaïsée, l'État juif turc des Khazars en Russie du Sud-Est aux VIII^e-X^e siècles à base turque ou finno-ougrienne et sans doute en partie slave, les Juifs de Chine si bien sinisés, les Juifs noirs de Cochin, les Falashas d'Éthiopie, etc. et, du point de vue anthropologique, parcourir simplement des yeux une réunion de Juifs d'origine variée permet d'apprécier l'importance des apports étrangers. [On peut à la rigueur considérer le groupe hétérogène formé par les Juifs du monde restés en contact jusqu'à une date récente avec le judaïsme religieux comme une personnalité collective durable malgré son profond renouvellement interne, continuant la vieille nation hébraïque et son idéologie religieuse loin du territoire de son antique résidence. Mais, en appliquant les mêmes critères, la population restée sur le sol palestinien doit également être considérée, malgré le renouvellement partiel, là aussi, de ses éléments par des apports extérieurs, comme une personnalité collective constante, continuant semblablement, mais sur le même sol, la nation hébraïque antique. La mutation des affiliations idéologiques n'y change rien. A aucun point de vue raisonnable, la première collectivité, qu'un éloignement près de deux fois millénaire a rendu étrangère à ce territoire, ne peut se voir attribuer sur celui-ci des droits supérieurs à ceux de la seconde qui n'a cessé d'y

résider. Comme l'ont fait remarquer Fayçal et bien d'autres avant et après lui, si on adoptait ce principe, les Arabes pourraient aussi bien revendiquer l'Espagne et les « Celtes » d'Irlande l'Angleterre.] L'argument souvent avancé par les sionistes, insistant sur l'aspiration constante du judaïsme vers le retour à Sion, est aussi peu convaincant. C'est faire des préoccupations intimes d'un sujet une loi pour l'autre. Rien dans tous ces arguments historiques, si impressionnants qu'ils aient été pour certains esprits religieux ou pénétrés d'idéologie nationaliste¹⁰⁰, ne peut transformer l'implantation d'un élément *étranger* au détriment d'un peuplement *indigène*, dans le sens habituel de ces termes, en un simple retour au pays natal.

Par contre, l'inspiration socialiste d'une grande partie du *yishouv*, du moins dans ses vagues les plus anciennes, mais celles aussi qui ont eu le plus d'influence sur l'idéologie collective, est indéniable. Cependant, on ne saurait, logiquement ni sociologiquement, tirer argument de cette inspiration socialiste pour nier le caractère colonial du *yishouv*. Ceux qui le font suivent, consciemment ou non, cette démarche de pensée, traditionnelle dans le socialisme européen, selon laquelle une société socialiste ne peut avoir avec les autres sociétés que des rapports inspirés par l'altruisme le plus profond. C'est là une démarche idéologique au plus mauvais sens du terme. Elle s'est plus ou moins justifiée par la doctrine métaphysique de l'aliénation telle qu'elle fut élaborée par le jeune Marx, attribuant aux seules relations de propriété des déviations graves de la personnalité humaine et supposant non moins gratuitement que la collectivisation des moyens de production suffirait à garantir le retour à une personnalité de base altruiste. Diffusée surtout sous une forme vague, elle a été plus ou moins théorisée par le stalinisme. Les esprits les plus lucides du mouvement socialiste ont parfois eu cons-

100. Y compris certains Arabes avant que la diffusion dans les masses de l'idéologie nationaliste et des arguments théoriques antisionistes ait supprimé ce genre d'attitudes; cf. N. MANDEL, « Turks, Arabs and Jewish Immigration », p. 89.

science de sa vanité et exprimé, rarement il est vrai, leur scepticisme à son égard. Ainsi Engels et Lénine ¹⁰¹. Les événements récents, et ceux, plus anciens, qu'il a fallu la déstalinisation pour rappeler ou dévoiler aux stalinisés, auraient dû dissiper tout doute à cet égard. Une société des plus démocratiques ou des plus socialistes à l'intérieur peut très bien avoir des rapports extérieurs qui nient les droits propres des autres sociétés. A la réflexion, on s'aperçoit que c'est même un phénomène très fréquemment attesté dans l'histoire et des plus normaux, sociologiquement parlant, si déprimant qu'il soit pour ceux qui espèrent beaucoup de l'humanité. Les théoriciens du socialisme nationaliste juif se préoccupaient fort peu des sociétés auxquelles leur projet menaçait de nuire ou qu'il pouvait détruire. Ils pensaient naïvement, suivant la ligne de pensée qui vient d'être décrite, que la communauté juive rénovée ne pouvait par nature que leur être bénéfique, et qu'il était par conséquent inutile de se préoccuper concrètement des rapports à établir avec elles. L'analogie est évidente avec l'attitude mentale des colonisateurs français pénétrés de l'idéologie démocratique de la Révolution française. C'était pour leur bien qu'on soumettait les Algériens et les Tonkinois. On les préparerait ainsi peu à peu, pour plus tard, beaucoup plus tard, à la compréhension de la Déclaration des droits de l'homme et encore plus tard on pourrait la leur appliquer.

Il est bien vrai que l'idéologie socialiste, avec les valeurs humanitaires qu'elle mettait au premier plan, a préparé un certain nombre de ceux qui en étaient imprégnés à se préoccuper du sort des hommes avec qui ils étaient en contact. Les éléments les plus profondément socialistes du *yishouv* se sont donc préoccupés des Arabes. Mais le conflit qui, dans les profondeurs de leur psyché, opposait leur idéal humanitaire à leur projet de renaissance juive sur la terre palestinienne aboutissait dans la plupart des cas à des conclusions illusoire grâce

101. Cf. les textes que j'ai regroupés dans *Voies nouvelles*, n° 9, juin 1959, p. 26-31 [évoqués ci-dessous, p. 222].

à un mécanisme qui ressortit à la psychanalyse. On se consolait aisément par la thèse agréable selon laquelle les masses arabes soumises au « féodalisme », exploitées par leurs propres compatriotes, ne pouvaient que bénéficier de la conquête juive, au moins à longue échéance. On faisait ou on préparait leur bonheur malgré elles. On ne s'apercevait pas qu'on reprenait ainsi les arguments colonialistes traditionnels vis-à-vis desquels on était si lucide quand il s'agissait des autres. Il est très beau que la conscience socialiste ait poussé au temps du mandat une minorité parfois importante du *yishouv* à se déclarer sincèrement pour un État binational équilibré. Mais l'implantation palestinienne du *yishouv* ne pouvait être mise en doute naturellement par ceux qui y participaient. Seule la puissance de l'idéologie stalinienne a pu obtenir de quelques rares individus des positions et des actes extrêmes dans le sens de cette contestation. Les circonstances de la lutte armée dans la période 1940-1948 ont mobilisé à peu près tous les esprits pour la sauvegarde et l'autonomie du *yishouv*, en balayant tous les scrupules. Les extrémistes nationalistes, comme il est de règle dans ce type de conflits, ont fini par entraîner presque toute la communauté.

Dans les conditions établies depuis 1948, la thèse du socialisme d'Israël sert surtout à donner aux Israéliens, dans leur majorité, et à leurs amis de gauche, la même bonne conscience que, par exemple, la démocratie politique interne régnant en France donnait aux colons français dans les colonies. Tout conflit où ils sont engagés devient, bien facilement, un conflit du bien contre le mal¹⁰². Il est amusant de voir ainsi les

102. Je lis dans un organe sioniste très à gauche : « C'est l'attitude à l'égard d'Israël, patrie historique du peuple juif, qui est une sorte de sismographe pour bien des régimes, pour tous les gouvernements... On n'est pas progressiste, mais (ou : et) anti-israélien [...] Cet anti-israélisme n'est pas une tâche dans tel ou tel soleil : c'est un mal absolu qui n'est digne que d'un esprit réactionnaire » (*Cahiers Bernard Lazare*, n° 21-22, novembre-décembre 1963, p. 25). Prétention insensée à sacraliser un État uniquement au nom de la judaïcité de la majorité de ses citoyens ! Si ce n'est pas là du racisme, qu'est-ce que le racisme ?

sionistes les plus évidemment « bourgeois » brandir le drapeau du marxisme ou du socialisme contre toute contestation d'Israël. Ainsi l'organe officiel du sionisme français, *La Terre retrouvée*, fort peu incliné à gauche habituellement, porte aux nues, comme un « vrai communiste arabe », A. R. Abdel-Kader, opposé aux mauvais esprits qui pourraient se prétendre communistes ou socialistes en critiquant l'État hébreu.

Il n'est pas dans mes intentions d'analyser les proportions respectives des secteurs d'État, coopératif et privé dans l'économie israélienne. J'admets bien volontiers que les colonies collectivistes israéliennes ont souvent donné l'exemple, le plus poussé peut-être qui soit attesté, des vertus que peut développer le mode de vie communautaire inspiré par une idéologie humaniste même intégrée dans une synthèse nationaliste. Je laisse de côté les problèmes du poids relatif de ce secteur économique et de cette idéologie et de leur influence en Israël. Ces problèmes ne sont, en effet, nullement pertinents pour l'objet de cette étude. Une idéologie de ce type peut développer chez une élite, parmi ceux qui y adhèrent, une disposition à comprendre mieux les problèmes de l'autre. Mais l'expérience historique nous prouve, malheureusement, qu'innombrables sont les ruses de Satan, je veux dire de la propension humaine à faire prédominer les aspirations et les intérêts du groupe sur celles du groupe voisin et à justifier secondairement cette option par les arguments les plus idéaux. C'est là une des grandes leçons de Marx auxquelles lui-même a parfois été sourd. Lénine, plus réaliste, a parlé en 1916 de cette tendance à « s'installer sur le dos des autres » à prévoir même après la révolution sociale¹⁰³. Cela

103. Lettre d'Engels à Kautsky du 12 septembre 1882, citée et développée par LÉNINE, « Bilan de la discussion sur le droit des nations à disposer d'elles-mêmes »; traduit en français dans LÉNINE, *Notes critiques sur la question nationale; du droit des nations à disposer d'elles-mêmes*, Éd. en langues étrangères, Moscou, s.d., p. 171 et s. (cf. p. 136) et dans LÉNINE, *Œuvres*, 4^e éd. t. XXII, Éd. sociales, Paris, et Éd. en langues étrangères, Moscou, 1960, p. 379 et s. [Ce n'est sans doute pas par hasard que cet article de Lénine n'est pas repris dans la brochure

conduit, il est vrai, à accepter jusqu'à un certain point cette notion de nature humaine¹⁰⁴ que Bakounine opposait à Marx, qui est critiquable dans une large mesure et dont l'utilisation a été fort néfaste. On ne peut cependant ni l'accepter ni la rejeter totalement.

Ainsi, même si l'on admettait que l'État d'Israël est parfaitement socialiste de tous les points de vue, cela ne permettrait nullement de déduire que sa politique étrangère soit inaccessible au blâme, ni que l'attitude de la majorité de ses habitants soit inspirée de l'internationalisme le plus pur à l'égard des autres peuples.

Sociologiquement et humainement, on comprend l'indignation des socialistes israéliens quand on leur reproche les prises de position impérialistes, colonialistes ou capitalistes de Herzl ou de tel ou tel de ses prédécesseurs et successeurs. Il est bien vrai en effet que les masses qui ont fait la force vivante du mouvement sioniste, sans lesquelles les organisations n'eussent pu

éditée en France qui porte le même titre que le recueil de Moscou, *Notes critiques...*, Éd. sociales, Paris, 1952.]

104. Je devine la levée de boucliers contre une telle affirmation contraire aux diverses philosophies et idéologies néo-marxistes construites depuis cent ans avec un matériel disparate, tiré des idées, thèses, sentiments, etc., de Marx et Engels, et systématisées dans de tout autres contextes. Je précise donc. Il me semble indéniable que d'une part la condition biologique de l'homme qui n'a guère changée depuis le paléolithique, d'autre part les caractéristiques les plus générales de toute société possible, en troisième lieu enfin des caractéristiques très générales qui, sans être sans doute éternelles, transcendent néanmoins les diverses formations sociales particulières ayant existé depuis les débuts de l'histoire humaine (ou au moins ayant existé depuis la révolution néolithique) ont ensemble conditionné un ensemble de traits psychologiques très généraux et très durables qui caractérisent l'homme historique. Il changera sans doute même sur ces points. Mais l'expérience d'un demi-siècle de société soviétique sans propriété privée des moyens de production démontre qu'il résiste à l'abolition de celle-ci. C'est contraire à l'idéologie de Marx lui-même. C'est conforme à sa sociologie, ou plutôt à une sociologie fondée sur les principes qu'il a dégagés. Occasionnellement, d'ailleurs, Marx lui-même parlait de la nature humaine; cf. références alléguées par S. F. BLOOM, *The World of Nations*, Columbia University Press, New York, 1941, p. 2, et dans *Journal of the History of Ideas*, 7, 1946, p. 119.

disposer d'une base réelle, étaient très profondément imprégnées d'idéaux socialistes, fort opposés à ces conceptions herzliennes. Mais, d'une part, ces idéaux socialistes n'ont prédisposé qu'une élite numériquement très minime et politiquement très peu puissante à appréhender sans faux fuyants conscients ou inconscients les réactions du peuple auquel le mouvement dans son ensemble portait tort. D'autre part et surtout, ce mouvement formait un tout. Les dirigeants sionistes sont arrivés à leurs buts en partie grâce à la pression qu'exerçait leur base de masses socialisantes, mais aussi par le jeu de leur politique internationale. En face d'un Empire ottoman demeuré assez puissant ou d'un État grand-arabe, grand-syrien ou palestinien indépendant et libre de ses mouvements, la pression des groupes sionistes d'Europe orientale eût été vaine. Au plus, elle eût abouti à l'implantation en Palestine de communautés juives minoritaires, forcées de trouver un *modus vivendi* acceptable pour la majorité arabe. Ces conditions eussent détourné de l'orientation exclusive vers la Palestine la majeure partie de ces Juifs qui, avant tout, désiraient l'émigration. La pression se fût transformée en restant aussi puissante et eût abouti sans doute à amener les autres pays à rechercher des solutions au problème des Juifs opprimés par des États antisémites en admettant l'immigration massive, peut-être même en fournissant à ceux qui exigeaient une communauté autonome pour se retrouver entre eux quelque territoire libre, comme l'U.R.S.S. a essayé à ses débuts de le faire avec le Birobidjan¹⁰⁵. Il ne faut pas oublier que la majorité des Juifs, aujourd'hui comme autrefois, comme déjà à l'époque romaine, et même avant, du temps des

105. L'Union soviétique, à ses débuts, offrait aux Juifs les trois possibilités désirables : assimilation, autonomie culturelle de la « nationalité » juive de langue yiddish aux lieux qu'elle occupait, région autonome juive. Comment la politique des nationalités à l'époque stalinienne aboutit à entraver en pratique l'assimilation, à « congeler » la nationalité juive, comment la guerre aboutit à la capitulation des autorités devant l'antisémitisme persistant des masses soudain révéle au grand jour dans toute sa force, comment la persistance des

Perses, a librement *choisi* la diaspora. Il y a eu longtemps plus de Juifs à New York seulement que dans l'État d'Israël, et la majorité des Juifs algériens quittant leur patrie à choisi la France et non Israël. Quoi qu'il en soit, les socialistes israéliens, qu'ils le veuillent ou non, ont dépendu de la politique de l'Organisation sioniste. Ils en sont, dans une large mesure, solidaires.

On a vu ce qu'il fallait penser, historiquement, de la révolte du *yishouv* contre l'impérialisme britannique. C'est la révolte d'une communauté de colons contre une métropole dont les objectifs se séparent des siens, révolte facilitée par le fait que les colons n'appartenaient pas au même peuple que la métropole. Que cette révolte ait contribué à affaiblir l'Empire britannique, c'est certain. Mais en tirer toutes les conclusions qu'en tirent A. R. Abdel-Kader, R. Misrahi, Jon et David Kimche et autres est une argumentation illusoire. Ce n'est nullement cette révolte qui a donné le branle au mouvement des Arabes pour l'indépendance. Ce mouvement, qui s'est dessiné à partir des années 1900, avait épaulé déjà à la fin de la Première Guerre mondiale les démarchés des dynastes et des gros bourgeois arabes pour leur autonomie. Il s'était exprimé par la grande révolte égyptienne de 1918-1919, par le formidable mouvement du peuple irakien en 1920, par les émeutes antisionistes de Palestine dès 1920, souvent renouvelées ensuite, par les nombreux mouvements syro-libanais contre le mandat français dont ce qu'on appelle habituellement la révolte druze de 1925-1926 ne fut que

sentiments nationalitaires juifs causée par toute cette politique et révélée à l'occasion de l'arrivée de la première ambassadrice israélienne déclencha des mesures nettement antisémites de Staline, c'est là une longue histoire qu'on ne peut développer ici et qui n'a rien à faire avec une « essence » antisémite du marxisme comme le croit R. Misrahi. Mais l'échec du Birobidjan dont se repaissent les sionistes n'a pas une grande signification. Il prouve que les autres solutions offertes aux Juifs soviétiques n'avaient pas trop d'inconvénients pour eux dans la première période, et qu'on avait conçu le Birobidjan sans le pouvoir de caractéristiques très attirantes. Cela ne fit qu'empirer avec le temps.

l'aspect le plus spectaculaire. C'est sous la pression de ce mouvement de masses que les dynastes et les partis nationalistes qui l'orchestraient purent obtenir de la Grande-Bretagne et de la France une série de concessions plus ou moins décevantes, mais destinées à lui donner des satisfactions apparentes¹⁰⁶. Parmi ces concessions figure d'ailleurs le Livre blanc britannique de 1939 qui devait dresser le *yishouv* contre l'Angleterre. C'est ce mouvement qui aboutit à l'indépendance réelle du Liban et de la Syrie en 1943 et 1945. Tout cela, qui devait se poursuivre et aboutir à des résultats bien plus importants par la suite, est antérieur à 1948 et à l'indépendance d'Israël. Certes, la lutte des terroristes juifs contre l'Angleterre a montré à leurs ennemis même la faiblesse relative de l'orgueilleuse Albion et les a donc encouragés. Mais ils ne l'avaient pas attendue pour combattre celle-ci et même pour aboutir à de premiers résultats prometteurs. Dans tout cela, il n'est rien qui atténue le caractère colonial du peuplement juif en Palestine.

Toute une série d'arguments visent à montrer combien l'exemple du *yishouv* et d'Israël s'éloigne des situations coloniales conçues comme typiques, des stéréotypes populaires (actuellement) de la colonisation.

« En guise de métropole, des Juifs pourchassés d'un pays à l'autre en Europe », m'objectent les étudiants juifs de France. On a vu ce qu'il fallait en penser. Le rôle historique de métropole à l'égard du *yishouv* a été joué collectivement par l'Europe qui s'est débarrassée sur la Palestine des éléments qu'elle jugeait indésirables, comme elle envoyait ses forçats coloniser l'Australie ou la Guyane. La Grande-Bretagne a été l'élément moteur en ce qu'elle a conquis par la force des armes le territoire à occuper, y a établi une administration et imposé, suivant le vocabulaire qui lui est propre, la loi et l'ordre. En contrepartie, elle a subi la colère de ses

106. Dynamique bien décrite par Michael IONIDES, *Divide and Lose. The Arab Revolt of 1955-1958*, Geoffrey Bliss, Londres, 1960, pour une époque postérieure, mais en bonne partie valable pour la période 1920-1948.

« colons » quand elle a prétendu limiter leurs progrès dans la voie de la domination dudit territoire.

L'achat des terres aux propriétaires locaux s'est fait, assure-t-on, sans spoliation, de la façon la plus régulière, souvent même à des prix exagérément favorables au vendeur. Il s'agissait souvent non des meilleures terres, mais des plus mauvaises. L'achat a été bénéfique pour le vendeur comme pour le développement agricole du pays en général. Il y a une part de vérité dans ces arguments. Nul ne nie en effet la légalité des acquisitions de terres, du moins avant la guerre de 1948. Ni le gouvernement ottoman ni l'administration mandataire britannique, pour des raisons politiques évidentes, ne pouvaient permettre un autre processus. Mais la confiscation brutale des terres n'est nullement une caractéristique fondamentale de la colonisation. En fait, les terres de colonisation, dans le monde entier, ont été acquises bien moins par la force directe que par des transactions apparemment légales, la position privilégiée du colonisateur permettant des astuces et détours légaux en sa faveur¹⁰⁷. Bien plus fréquemment, la simple présence européenne, avec sa supériorité économique et technique, avec l'application des lois les plus justes dans l'abstrait, mais modelées sur les conditions européennes, inadaptées à la situation coloniale, suffisait à garantir un minimum de transactions foncières qui permettait la constitution d'une base de terres de colonisation à des conditions très favorables ou privilégiées. Mais tout se faisait par achat et vente réguliers. Les confiscations de terres ont été tout à fait exceptionnelles dans l'Afrique britannique par exemple. La Grande-Bretagne n'a pas installé de colons anglais sur les terres de paysans hindous. On pourrait citer bien d'autres exemples. Nul n'hésite pourtant à parler dans tous ces cas de colonialisme. La régularité juridique des achats de terres sionistes n'est donc nullement un argument contre le caractère colonial du *yishouv*. Et, depuis 1948, des confis-

107. Cf. par exemple le bon exposé de Paul SEBAG, *La Tunisie, essai de monographie*, Éd. sociales, Paris, 1951, p. 36 et s.

cations ont eu lieu sur une vaste échelle¹⁰⁸. Les surfaces cultivées par les Juifs ont passé de 928 km² dans la Palestine mandataire en 1941-1942 à 3 240 km² en 1961-1962 dans l'État d'Israël¹⁰⁹ (plus petit : 20 700 km² au lieu de 27 000). Les Arabes d'Israël ont perdu 40 à 50 % de leurs terres depuis la guerre¹¹⁰.

Il est bien vrai aussi que les fellahs arabes ne sont pas exploités directement en général par les propriétaires

108. Sur ces confiscations, cf. l'exposé honnête et bien documenté de W. SCHWARZ, *The Arabs in Israel*, p. 96 et s.; plus de détails dans DON PERETZ, *Israel and the Palestine Arabs*, The Middle East Institute, Washington, 1958; les lois citées se trouvent commodément traduites dans *Fundamental Laws of the State of Israel*, Joseph Badi éd., Twayne Publishers, New York, 1961. La collection de la revue *Ner*, éditée en Israël par le courageux petit groupe Ihud, contient beaucoup de documents et de protestations sur ce thème. Citons après Schwarz la lettre de protestation de son comité central (dont Martin Buber, E. Simon, S. Shereshevsky et le président du comité juridique de la Knesset) contre « la loi d'acquisition des terres dont le sens réel est le vol des terres pour des gens, habitants de l'État. Ce sont des agriculteurs comme vous. Ce sont des citoyens d'Israël comme vous. Il n'y a qu'une différence entre eux et vous : ils sont arabes et vous êtes juifs » (*Ner*, avril 1953; SCHWARZ, *op. cit.*, p. 102). De même, voir l'article de S. SHERESHEVSKY, « Against the Agricultural Lands Consolidation Law », *Ner*, vol. XII, n° 5-6, mars-avril 1961, p. I-V. A propos de cette nouvelle loi que « les Arabes regarderont avec raison comme une législation raciste destinée à " judaïser la Galilée " en expulsant la population arabe », l'auteur évoque la loi d'acquisition des terres du 10 mars 1953 mentionnée ci-dessus. Sous le prétexte de « besoins vitaux de développement, d'établissement et de sécurité [...], d'innombrables actes d'injustice furent perpétrés contre ceux dont les terres furent ainsi " acquises ", y compris les bas prix fixés, compensation qui n'a pas été payée dans beaucoup de cas jusqu'à ce jour, l'attitude méchante et insultante envers les propriétaires arabes dont les terres et celles de leurs ancêtres ont été confisquées, " tout simplement parce que les *kibboutzim* et *moshavim* juifs veulent accroître leurs possessions " comme s'exprime [le journal travailliste] *Haaretz* ». On voit comment un mode de vie communautaire n'empêche aucunement le désir d'appropriation (collectif bien sûr) du bien des autres.

109. *Statistical Handbook of Middle Eastern Countries*, Jewish Agency for Palestine, Economic Research Institute, Jérusalem, 1944, p. 10; J. KLATZMANN, *Les Enseignements de l'expérience israélienne*, P.U.F., coll. Tiers monde, Paris, 1963, p. 285.

110. Estimation mesurée à laquelle arrive, après discussion des données disponibles, W. Schwarz (*op. cit.*, p. 99).

fonciers juifs, comme par exemple les fellahs algériens au service des colons français. Il y a peu de salariés agricoles arabes sur les terres juives¹¹¹. Il y a plus de salariés industriels dans les entreprises juives. Il n'est pas question assurément (à la campagne) d'une stratification ethnique où la population arabe travaillerait directement au service des membres du peuplement juif en abandonnant à ceux-ci le produit supplémentaire de leur travail.

Mais l'exploitation directe des indigènes, si elle se présente fréquemment dans le monde colonial, n'en est pas une caractéristique obligée. Les colons anglais s'établissant sur le territoire qui devait être les États-Unis n'engageaient qu'exceptionnellement les indigènes indiens pour travailler à leur service. Les Anglais aux Indes n'ont pas été des propriétaires exploitant des paysans. Non plus qu'en Australie ou en Nouvelle-Zélande par exemple. Dans un certain nombre de cas, il n'y avait d'ailleurs pour ainsi dire pas d'indigènes ou ils étaient exterminés comme en Tasmanie. Est-ce que de ce fait quelqu'un considère l'expansion britannique dans tous ces territoires comme n'ayant pas un caractère colonial?

Les rapports des Israéliens et des Arabes ont été, en effet, moins des rapports d'exploitation que des rapports de domination. Voyons les choses globalement et tenons-nous-en au minimum incontestable. Quelles que soient les motivations particulières de la fuite des Arabes hors du territoire israélien, réduisant leur nombre des deux tiers au dixième de la population¹¹²,

111. Notons d'ailleurs que le fait a deux faces. Les petits tenanciers arabes sur les terres vendues par des grands propriétaires, chassés de ces terres en vertu de la règle sacro-sainte du travail exclusivement juif, n'éprouvaient aucune consolation en pensant aux relations strictement égalitaires qui (parfois) allaient régner sur lesdits domaines.

112. La question est très complexe. Voir les articles de M^{lle} A.-M. GOICHON dans *Esprit*, numéros de juillet et août-septembre 1964. La motivation la plus générale de la fuite des Arabes semble avoir été tout simplement la panique devant la guerre, comme en Espagne en 1939 ou en France en 1940. [La meilleure analyse générale, la plus

la cause générale est incontestablement la volonté du nouveau peuplement, infiltré peu à peu en Palestine depuis une soixantaine d'années, de devenir l'élément dominant d'un État national juif. Volonté, j'en suis bien d'accord, moins de dominer l'ethnie arabe que de dominer un territoire. Mais comme nul ne peut prétendre que ledit territoire lui a été accordé de bon gré par les Arabes, il s'est bien agi d'un effort réussi pour imposer sa volonté à l'autre. Je ne veux pas m'étendre ici sur la situation des Arabes en Israël, pour laquelle je renvoie au beau livre, raisonnable et pondéré, mais lucide, de Walter Schwarz déjà cité¹¹³. Malgré l'atté-

exactement nuancée, me semble encore celle du député israélien contestataire Uri AVNERY, *Israël sans sionisme*, trad. française, Le Seuil, Paris, 1969, chap. 12, qui distingue très justement trois phases successives dans le processus.] Il est incontestable en tout cas que l'Oradour israélien, le massacre délibéré par l'Irgoun [qu'accompagnait un détachement du Stern], dans la nuit du 9 au 10 avril 1948, des 254 hommes, femmes et enfants du village arabe de Deir Yassin, eut un effet saisissant sur cette fuite. [Voir le récit, minimisant les faits mais démentant Begin sur des points importants, de Nathan YALIN-MOR, *Israël, Israël...*, p. 360 et s. Ben Gourion envoya un télégramme d'excuses au roi Abdallah. Le témoignage capital reste celui du délégué suisse de la Croix-Rouge, arrivé sur les lieux à la fin du « nettoyage », Jacques de REYNIER, *A Jérusalem un drapeau flottait sur la ligne de feu*, La Baconnière, Neuchâtel, 1950, p. 69 et s.] Le chef de l'Irgoun, Menahem Begin, le seul à nier la réalité du massacre, se vante néanmoins de l'effet des « mensonges » sur Deir Yassin : « Les forces juives avançaient dans Haïfa comme un couteau dans du beurre. Les Arabes s'enfuirent en panique en criant : Deir Yassin ! » (*La Révolte d'Israël*, trad. française, Plon, Paris, 1953, p. 160 [2^e éd., Table ronde, Paris, p. 198 et s.]; corroboré par J. et D. KIMCHE, *Both Sides...*, p. 124; cf. M. BAR ZOHAR, *Ben Gourion*, p. 153). Beaucoup de Juifs comme le chef suprême D. Ben Gourion souhaitaient, très logiquement, le départ du plus grand nombre possible d'Arabes. Son hagiographe, Michel Bar Zohar écrit candidement : « On peut l'accuser de racisme, mais alors on devra faire le procès de tout le mouvement sioniste qui est basé sur le principe d'une entité purement juive en Palestine. Les appels qu'adressent alors diverses institutions sionistes aux Arabes pour leur demander de ne pas quitter le pays et de s'intégrer dans l'État juif comportent une forte part d'hypocrisie » (*Ben Gourion...*, p. 146 et s.). On ne saurait mieux dire!

113. Walter SCHWARZ, *The Arabs in Israel* (référence ci-dessus p. 214, n. 96).

nuation récente des mesures discriminatoires les plus patentes, il est évident que la majorité juive impose sa loi à la minorité arabe. « L'impression dominante, écrit un sagace sociologue judéo-américain, est que les sympathies des Arabes israéliens vont au maximum à leurs congénères arabes, et que l'allégeance arabe ne va pas à la majorité juive qui gouverne actuellement, mais plutôt aux congénères d'Égypte ou de Jordanie qui promettent de les libérer. Il peut y avoir beaucoup d'exceptions, mais cette attitude englobe certainement la majorité des Arabes ¹¹⁴. » C'est là un résultat tout à fait normal de la situation et il paraît difficile qu'il en ait été autrement. Les Arabes d'Israël, comme les Arabes palestiniens qui ont fui Israël, sont dans une situation qu'ils n'ont pas acceptée et que le *yishouv* leur a imposée par la force ¹¹⁵. Quelles que soient les justifications que l'on peut trouver à cet acte, le fait même ne devrait pouvoir être nié par personne ¹¹⁶.

Je finirai par une courte mention de l'argument arabe selon lequel, outre son rôle dominateur sur place et le caractère historiquement colonial de la formation de son État, Israël participerait dans le système mondial qualifié d'impérialiste à l'exploitation économique du tiers monde à côté des puissances européo-américaines industrialisées et du Japon. L'étude du problème demanderait beaucoup de place et bien des nuances. Si l'on s'en tient aux généralités, il paraît évident que la supériorité technique d'Israël lui donne des possibilités de pression économique sur les économies sous-développées. Mais, en revanche, la petitesse de son territoire, ses difficultés avec son entourage immédiat, surtout peut-être sa propre dépendance économique à l'égard

114. Alex WEINGROD, *Israel, Group Relations in a New Society*, Pall Mall Press, Institute of Race Relations, Londres, 1965, p. 70 et s.

115. L'annexion par le Royaume hachémite de Jordanie de la Cisjordanie non israélienne, plaçant les Arabes de Palestine sous une souveraineté indésirée, est une conséquence (souhaitée par Israël) de la proclamation de l'État juif et de la guerre de 1948.

116. [Comme chacun sait, les choses sont encore bien plus évidentes en ce qui concerne les territoires occupés depuis 1967.]

des puissances capitalistes européo-américaines, réduisent de beaucoup lesdites possibilités. C'est plutôt par choix politique qu'Israël s'est présenté généralement comme allié des puissances impérialistes [capitalistes], et on peut dire que ce choix politique était en grande partie imposé par les circonstances de la formation et de la naissance de l'État. C'était encore une conséquence à peu près fatale de l'option sioniste initiale. Du moins, elle rendait difficile une autre attitude. En gros, il est bien vrai que, comme le voulait Herzl, Israël se présente comme une tête de pont du monde industrialisé capitaliste au milieu d'un monde sous-développé.

Quant au droit des Israéliens de continuer à former une communauté nationale sur la terre qu'ils ont acquise de cette façon, il est en dehors du problème soulevé ici. Les droits tirés de leur mise en valeur du territoire occupé, du travail dépensé à cet effet, des sacrifices personnels consentis dans ce but sont les seuls qui puissent être invoqués par eux de façon valable. Mais cela n'a aucun rapport avec la définition coloniale du peuplement. Toutes les nations, dont nul ne nie les droits à être là où elles sont, ont plus ou moins une origine coloniale. L'origine coloniale des « pieds-noirs » algériens n'empêchait pas le F.L.N. de reconnaître leurs droits, et leur départ vient non d'une expulsion, mais de leur incapacité à s'adapter à la situation nouvelle ou de leur refus de cette situation. De même, nul ne parle de chasser les Blancs d'Afrique du Sud du fait de leur origine coloniale. On leur demande seulement de coexister avec les Noirs sur un pied d'égalité. Se constituer en ethnie autonome est plus difficile. On peut parfois obtenir par la force que l'ethnie indigène reconnaisse cette autonomie que le temps écoulé ensuite légalise. Mais on ne peut prétendre sortir du processus colonial que si, à la suite de concessions négociées, elle l'accepte.

Je crois avoir démontré dans les lignes qui précèdent que la formation de l'État d'Israël sur la terre palestinienne est l'aboutissement d'un processus qui s'insère parfaitement dans le grand mouvement d'expansion européen-américain des XIX^e et XX^e siècles pour peupler ou dominer économiquement et politiquement les autres terres. Il s'agit d'ailleurs d'un diagnostic évident, et je n'ai employé tant de mots pour l'énoncer que par la faute des efforts désespérés qu'on a multipliés pour le dissimuler. Il s'agit là de faits. Pour ce qui est des termes, il me semble que celui de processus colonial convient fort bien, étant donné le parallélisme évident avec les phénomènes qu'on s'accorde à nommer ainsi. Mais c'est là une question linguistique.

Il est bien évident qu'il s'agit d'un processus colonial qui présente des caractères particuliers — comme beaucoup d'autres d'ailleurs. Il y a eu implantation de colons, contrairement au cas, par exemple, de l'Inde et du Groenland. La métropole n'était pas le lieu d'origine des colons, ce qui est le cas par exemple de l'île Maurice. Les indigènes se sont trouvés en majeure partie déplacés, comme ce fut le cas pendant longtemps des Indiens de Nouvelle-Angleterre. Il ne se sont pas trouvés tous en état de dépendance économique directe à l'égard des colons, mais en état de dépendance politique pour ceux qui restaient à l'intérieur d'Israël, tandis que l'implantation des colons et la constitution de l'État déterminaient pour les autres une destinée non autonome.

Les définitions ont pour but de justifier les étiquettes en se faisant plus ou moins compréhensives suivant les faits et les objets qu'on veut recouvrir. Il est sans doute possible de trouver des définitions du colonialisme qui ne recouvrent pas le cas particulier d'Israël. Une des définitions du terme « colonie » par le *Grand Larousse encyclopédique* (« territoire occupé et administré par une nation en dehors de ses frontières et demeurant attaché

à la métropole par des liens étroits ») ne convient guère. Une autre (« réunion de personnes quittant leur pays pour aller en peupler un autre ») est, au contraire, fort adéquate. Le terme hébreu *yishouv*, employé couramment par les intéressés, est défini par le dictionnaire hébreu-français d'Elmaleh : « pays habité, colonie, province habitée; population; [...] colonisation ». Il est vrai qu'on pensait surtout aux colonies au sens grec. Mais une définition qui vise l'époque contemporaine comme celle du Quillet-Flammarion (colonie = « pays exotique, en général soumis par droit de conquête et placé sous la dépendance politique et économique du conquérant ») convient fort bien. Et, plus profondément, un sociologue, passant en revue tous les cas connus, conclut : « On peut parler de colonisation quand il y a et par là même qu'il y a *occupation avec domination*; quand il y a et par là même qu'il y a *émigration avec législation*¹¹⁷. » Les Juifs attirés par le sionisme ont émigré en Palestine, puis l'ont dominée. Ils l'ont occupée en fait et ont légiféré pour justifier en droit cette occupation. Tout y est.

Quelles conséquences tirer de ce diagnostic? Prêcher la guerre sainte contre les intrus et demander leur éviction par la force, leur rejet à la mer au nom de la conscience universelle qui en est venue, fort tardivement, à condamner le colonialisme? Les stigmatiser aux yeux du monde entier comme des criminels? Leur demander de venir la corde au cou et pieds nus prier qu'on veuille bien leur pardonner leur péché originel?

Ma démonstration qui se borne aux faits n'implique pas nécessairement des conclusions de ce genre. Elle laisse en dehors le champ des jugements, des perspectives

117. René MAUNIER, *Sociologie coloniale, I : Introduction à l'étude du contact des races*, Domat-Montchrestien, Paris, 1932, p. 37; cf. p. 21. Notons d'ailleurs que, comme on a pu le remarquer dans des textes cités ci-dessus, pendant longtemps les sionistes ont employé couramment sans fausse honte les termes « colonial », « colonies » dans le titre de leurs institutions et dans leurs textes officiels ou non, etc., pour désigner leurs projets.

politiques d'avenir, des engagements possibles. Je me permettrais pourtant, et maintenant seulement, d'exprimer ici mon opinion. Il appartient aux Arabes, à qui un tort a été infligé, de déterminer leur politique vis-à-vis d'Israël. Il ne me paraît pas que le rôle des autres soit de les pousser aux solutions militaires. Le militantisme révolutionnaire a fait naître de curieuses réactions. Comprendre et faire comprendre les sentiments de révolte d'un peuple ou d'une classe qui se bat, s'élever contre la démarche pharisaïque qui condamne au nom de la morale universelle les actes des opprimés révoltés en oubliant la pesanteur de l'oppression et les forfaits de l'opresseur, c'est une chose. Exciter, en général d'un refuge tranquille, les (plus ou moins) opprimés à choisir entre toutes les autres la solution sanguinaire en est une autre. Au risque de me faire une fois encore stigmatiser du terme péjoratif d'humaniste, je déclare que je préfère, dans la mesure du possible, les solutions non sanglantes et que je ne me reconnais pas le droit de prêcher, de ma tour d'ivoire, la vengeance et le meurtre.

Les colons et colonisateurs ne sont pas des monstres à face humaine, au comportement stupéfiant, comme on le croirait souvent à lire les intellectuels de gauche. Je suis anticolonialiste et antiraciste, mais ne puis renoncer pour cela à expliquer le colonialisme et le racisme par des facteurs sociaux et psychologiques des plus répandus et des plus banaux, auxquels nul ne devrait jurer qu'il est inaccessible. Le fait d'appartenir à un groupe colonisateur n'est pas le crime indicible et irrémissible qu'on imagine dans les cafés des boulevards Saint-Germain et Saint-Michel. Qui en est innocent? Seul le temps passé depuis l'usurpation varie. La conscience humaine accepte plus ou moins tard qu'il y ait prescription. L'histoire est remplie de faits accomplis. Les colonisateurs britanniques ont occupé l'Irlande catholique et colonisé l'Ulster depuis Cromwell. L'indépendance accordée en 1921 a exclu l'Ulster demeuré protestant et où la minorité catholique est l'objet de discrimination. Les Irlandais avaient juré de ne jamais reconnaître cette amputation de la patrie. Amputation

injuste, nul n'en doute, obtenue par la force, consolidée par la force. Et puis, un beau jour de février 1965, ils ont reconnu l'existence de l'Ulster et le président irlandais a fait une visite solennelle à Belfast ¹¹⁸.

Les Juifs d'Israël sont eux aussi des hommes comme les autres. Certains se sont forgés une idéologie illusoire à laquelle ils se sont sacrifiés, et ils ont sacrifié bien des efforts et des vies humaines. Ce ne sont pas les seuls. Nombreux sont ceux qui ont beaucoup souffert et n'ont eu qu'indifférence pour les droits et les souffrances des autres. Beaucoup sont allés dans ce pays parce que là était la planche de salut qu'on leur proposait. Assurément, ils n'ont pas fait de recherches savantes pour savoir s'ils y avaient droit selon la morale kantienne ou l'éthique existentialiste.

Il est également oiseux de le leur reprocher. L'avenir dépend en grande partie des rapports de forces. En partie aussi de la conscience qu'on prendra du fond des problèmes. C'est cela seul qui justifie cet article.

Prendre conscience du caractère colonial de l'État d'Israël, c'est commencer à s'expliquer pourquoi la pression des faits contribue tant à pousser Israël dans le camp des puissances occidentales et pourquoi une autre orientation demanderait des éléments progressistes d'Israël des efforts héroïques. C'est surtout comprendre les réactions arabes et celles des peuples du tiers monde qui sont dans la même situation. Ceux qui cataloguent tous les mouvements et tous les régimes arabes automatiquement comme fascistes du seul fait qu'ils s'opposent à Israël répandent une conception erronée et profondé-

118. Cf. l'article où j'ai développé cette argumentation, « Israël, une lutte de libération nationale? », *Partisans*, n° 21, juin-août 1965, p. 34-40. [J'étais trop optimiste. Le comportement des protestants hégémoniques en Ulster et l'extrémisme des mouvements de protestation catholiques que ce comportement relançait ont eu les déplorables résultats que l'on sait. Il n'en reste pas moins que l'« amputation de la patrie » a été officiellement admise, que le gouvernement de l'Eire évite toujours les revendications irrédentistes et qu'il est même souvent passé, sur son territoire, à la répression des extrémistes catholiques ulstériens.]

ment néfaste du problème. De même, tous ceux qui s'en tiennent à la légende de la haine gratuite des Arabes envers les Juifs ou à la thèse du mythe machiavélique élaboré consciemment s'égarent et égarent les autres. S'il y a, en effet, haine qui souvent dépasse la mesure, si les gouvernants et les idéologues construisent des mythes mobilisateurs autour du fait palestinien, c'est sur la base d'une donnée objective dont les dirigeants sionistes sont responsables, la colonisation d'une terre étrangère¹¹⁹. Juger moralement condamnable la révolte des Arabes contre une situation coloniale est permis à un partisan de la non-violence. La moindre cohérence de pensée interdit une telle condamnation morale à un anticolonialiste qui admet ailleurs la lutte armée. Il peut au maximum trouver cette révolte inopportune pour le moment.

Il en résulte que faire fond sur un régime social nouveau en pays arabe pour accepter Israël est une illusion dangereuse. Disons-le sans ambages, quitte à peiner ou à indigner les conformistes de gauche qui croient que la révolution sociale résout tous les problèmes. Il n'y a pas de « solution révolutionnaire » au problème israélo-arabe. C'est aux Arabes en tant que peuple que la création d'Israël a été un affront. Aucun régime ne peut l'accepter de son plein gré. Les circonstances politiques internationales ou internes peuvent peut-être un jour forcer à reconnaître Israël. Mais ce ne peut être en vertu d'une idéologie qui admettrait le bien-fondé de la colonisation israélienne.

119. Différence capitale avec l'antisémitisme européen, où le mythe antisémite se fonde soit sur des accusations sans l'ombre d'un fondement, soit sur les résultats d'une situation qui a été *imposée* aux Juifs. Le mythe organisait en leur donnant seul une signification des griefs imaginaires, ou, quand ils avaient quelque réalité, issus non de la volonté libre des groupes juifs, mais de la situation sociale où ils avaient été, de force, placés (la pratique de l'usure par exemple). L'antisionisme arabe se développe au contraire essentiellement à partir d'un grief très réel (même si on veut l'excuser ou le justifier), d'une situation *créée par* la volonté libre de groupes juifs puissants et se proclamant représentatifs de l'ensemble des Juifs. Seul ce grief réel

Au contraire, ce sont les régimes les plus socialisants qui se sont montrés les plus revendicatifs. Croire le contraire, c'est manifester une profonde ignorance des conditions locales ou être profondément égaré par la passion idéologique. Les émeutes de Jordanie à la suite du raid de représailles israélien dans la région d'Hébron, événements qui se déroulent au moment où j'achève cet article, montrent bien les dangers de l'interprétation habituelle de l'hostilité arabe à Israël. Comment ceux qui l'expliquent comme une création artificielle de gouvernements et de mouvements « fascistes » peuvent-ils expliquer la profondeur de l'indignation palestinienne révélée par ces mouvements? Comment ne s'aperçoivent-ils pas que leur interprétation rejoint celle par laquelle tous les États colonialistes ont justifié leur répression des mouvements de libération indigènes? Et le gouvernement Levi-Eshkol lui-même a visiblement exclu de ses calculs l'éventualité d'un tel mouvement. Victime des propres mythes sionistes, il a été amené par eux à fausser les données du problème qui se posaient à lui. Phénomène classique, mais dangereux.

Il est possible que la guerre soit la seule issue à la situation créée par le sionisme. Je laisse à d'autres le soin de s'en réjouir. Mais s'il y a quelque chance de voir un jour une solution pacifique, on n'y arrivera pas en disant aux Arabes qu'ils ont le devoir d'applaudir leurs conquérants parce que ceux-ci sont européens ou en voie d'europanisation, parce qu'ils sont « développés »,

donne quelque signification aux mythes antisémites parfois avancés pour l'« expliquer », et sans lui ces mythes perdent toute force. [Acharné à éviter des conclusions évidentes, W. Rabi, dans l'article consacré à ma critique cité ci-dessus (p. 6, n. 1), objecte : « Comme si l'antisémitisme perdait son caractère propre dès lors qu'il tirerait son existence d'un grief réel : or le grief de l'antisémite est toujours, objectivement, réel ; et la souffrance (justifiée ou non, mais qui existe) fait jaillir le mythe exterminateur » (p. 190). Si l'on comprend bien, pour Rabi, on doit avoir les mêmes réactions envers ceux qui haïssent les Juifs parce qu'ils sont supposés boire le sang des petits enfants chrétiens et ceux qui en veulent *aux* Juifs ou à *des* Juifs parce que *des* Juifs leur ont pris leurs terres ou tué leurs parents. Je laisse le lecteur juger entre nous.]

parce qu'ils sont révolutionnaires ou socialistes (virtuellement!), encore moins parce qu'ils sont tout simplement juifs! Le maximum qu'on peut demander d'eux est qu'ils se résignent à une situation désagréable et qu'en se résignant ils tirent parti de leur résignation. Obtenir d'un vaincu qu'il se résigne à sa défaite n'est pas facile et on ne facilite pas cette démarche en claironnant combien on a eu raison de le rosser. Il est plus judicieux en général de lui offrir des compensations. Et ceux qui n'ont pas souffert de la bagarre peuvent (et même doivent, je crois) prêcher le pardon des injures. Ils ont peu de titres à l'exiger.